

## LA CHEVALERIE DU TRAVAIL (1890-1906)

### FORCE OU FAIBLESSE DU MOUVEMENT

### OUVRIER BELGE ? (\*)

par

Joël MICHEL

Assistant à l'Université de Lille III

---

Les pensées et les actes du Parti Ouvrier Belge sont sans mystère, et c'est sans problème qu'on lui appose l'étiquette réformiste. Pourtant le foisonnement et la dispersion du mouvement ouvrier belge semble offrir la gamme complète des expériences du socialisme européen, de l'organisation professionnelle la plus sage à la tentation anarchiste; d'où l'image fréquemment employé du "microcosme belge" dont chaque élément reflète et illustre un grand courant européen. La Chevalerie du Travail est un mouvement original plus difficile à classer, car elle a façonné le mouvement ouvrier dans le bassin de Charleroi à un degré et dans des formes dont les autres branches européennes de cette organisation née au Etats-Unis n'offrent aucun équivalent (1). La Chevalerie du Travail a intrigué au même titre que la franc-maçonnerie, à laquelle on l'apparente, et c'est souvent cet aspect mystérieux qui lui vaut d'être citée. Mais cette première approche n'en épuise pas l'intérêt. Certes, il faut étudier la société secrète, ses rituels et leur signification, et le faire moins pour sacri-

(\*) Cet article traite d'un épisode particulier qui a bien sûr pour toile de fond l'évolution du socialisme belge et précisément celle du mouvement ouvrier chez les mineurs. A ce sujet, un certain nombre d'affirmations ne peuvent être développées et il a souvent fallu recourir à l'allusion. Nous nous permettons donc de renvoyer à notre étude sur la Fédération nationale des mineurs belges : J. MICHEL, "Un maillon plus faible du syndicalisme minier : la fédération nationale des mineurs belges avant 1914", *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, LV, 1977, 2, pp. 425-473.

(1) Sur la branche anglaise (1880-1901), voir l'article de H. PELLING, "The Knights of Labor in Britain 1880-1901", *The Economic History*, 2e series, IX, 1956-7, pp. 313-331. Sur la branche française, voir M. DOMMANGET, *La Chevalerie du Travail française 1893-1901*, Lausanne 1967, ou plus succinctement "La Chevalerie du Travail française, aperçu général de l'Ordre", *Le Mouvement Social*, 1964, 3, pp. 77-86.

fier au pittoresque que pour mieux cerner la mentalité ouvrière. Rappelons que la région de Charleroi avant d'être si accueillante à la Chevalerie du Travail avait été le cadre après 1874 d'un puissant mouvement spirite (2). Il y a des liens à préciser dans la direction indiquée par M. Dommanget : "la Chevalerie Française du Travail par son appareil rituel qui en faisait plus une sorte de franc-maçonnerie prolétarienne et révolutionnaire fut plus qu'une organisation : un Ordre marquant très bien sur le plan des groupements l'un de ces aspects religieux du socialisme dont l'étude reste à faire". Tâche encore difficile tant que les sources éparses ne seront pas mieux connues.

Une autre direction de recherche peut séduire l'historien, soulagé de pouvoir faire état de manifestations de solidarité prolétarienne à cette époque où il fait par ailleurs tant de cas de l'Internationale et de ses succès oratoires. De ce côté, la réalité dissipe vite les illusions : après l'élan effectif de solidarité dont bénéficient les verriers en 1884, les liens avec l'organisation-mère aux Etats-Unis sont si inconsistants que la Chevalerie belge recrutant maintenant surtout des mineurs, est déçue au point de les rompre complètement en 1889. Quant à la Chevalerie française, elle n'a rien du mouvement de masse existant en Belgique, et M. Dommanget la considère comme le laboratoire de toutes les idées qui dominent le syndicalisme révolutionnaire après 1900, ce qui est aux entipodes des mouvements belge et américain : rien d'étonnant à ce que les liens soient insignifiants.

Tenons-nous en provisoirement au cadre national. Pendant longtemps, cette forme d'organisation vigoureuse mais apparemment marginale, née en même temps que le P.O.B., mais en avance sur le mouvement syndical surtout chez les mineurs, y préserve jalousement son indépendance. La Chevalerie du Travail adhère à la Fédération nationale des mineurs en gardant d'ailleurs ses distances, mais se heurte dès 1890 au P.O. qui appuiera par la suite une fédération régionale des mineurs concurrente. Après plusieurs tentatives d'union, la division en deux organisations ne prend fin qu'en 1905 (3). La possibilité

(2) D'après Louis BERTRAND, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, 1906-7.

(3) La période 1885-1890 est la mieux connue, notamment grâce au travail de Leon WATILLON sur la Chevalerie belge, dont nous n'avons pu consulter que la traduction américaine (partielle) : Leon WATILLON, *The Knights of Labor in Belgium* (translated by F. MEYERS), Los Angeles, 1959, 35 p' (Industrial Relations monographs, University of California). Pour la description des rites de l'Ordre, voir DOMMANGET, *op.cit.*, et quelques indications dans Nicolas DE-

même d'une aussi longue résistance suppose l'adhésion et l'accord de larges masses; on connaît les caractères originaux du monde minier : engendre-t-il des besoins spécifiques auxquels la Chevalerie du Travail, qui fut longtemps le plus beau fleuron du mouvement syndical des mineurs, répondrait mieux que d'autres formes d'organisation ? Et la mise au pas finale de la Chevalerie n'est-elle pas significative d'une évolution importante du mouvement ouvrier, avec l'affermissement — sinon le triomphe — d'un syndicalisme de nature différente ?

### UNE LONGUE QUERELLE

Le bassin de Charleroi fut profondément touché par l'Internationale, mais la grève de 1872 mit brutalement fin à cette première tentative (4). Comme dans le Centre, d'anciens internationalistes allaient par la suite reprendre le flambeau, et le futur organisateur et Grand Maître de la Chevalerie, Jean Caeluwaert, était du nombre. Puis, à l'occasion des grèves d'octobre 1879, des groupes de mineurs se seraient constitués dans les principales communes, et affiliés au Parti Socialiste Brabançon, mais ce geste demeura sans lendemain (5). C'est peu après que le mouvement s'implante définitivement et que l'histoire nous en est connue, avec pour premier bastion l'Union Verrière de 1882 autour d'Abel Delwarte. Comme toute association nouvellement fondée, sa survie n'est assurée qu'après un redoutable exa-

THIER, *La centrale syndicale des travailleurs des mines de Belgique 1890-1950*, La Louvière, Imprimerie coopérative, 1951. De bonnes surprises sont certainement à attendre des fonds légués par M. DOMMANGET à l'Institut Français d'Histoire Sociale, actuellement en cours de classement (par exemple l'Adelphon Kryptos, in -16°, cartonné, 26 p. et probablement des numéros de *La Chevalerie du Travail*, *moniteur de l'Ordre en Belgique*, par ailleurs introuvable). D'après WATILLON, repris par DOMMANGET, la fusion a lieu en 1895 et la survivance de l'organisation jusqu'en 1905 serait le fait d'une poignée de dissidents. L'étude détaillée des événements survenus dans le bassin de Charleroi entre ces deux dates nous a convaincu du contraire, comme l'état des forces respectives et le maintien à la tête de la Chevalerie du député Jean CAELUWAERT jusqu'en 1905-1906.

(4) Sur cette grève, voir ARCHIVES GENERALES DU ROYAUME (A.G.R.), *Première inspection des Mines*, 306.

(5) D'après L' BERTRAND, *op.cit.*

men de passage, le premier choc avec le patronat : l'Union Verrière l'affronte en 1884, et grâce à la solidarité internationale et surtout aux secours américains, en sort victorieuse et renforcée. Aux Etats-Unis, l'Ordre de la Chevalerie du Travail, organisation ouvrière originale créée vers 1870, connaît sous l'impulsion de son Grand-Maître Powderly, élu en 1878, une progression spectaculaire, grâce à son caractère "attrape-tout" — n'imposant aucune conception doctrinale précise, elle s'adresse aussi aux non-qualifiés — et à la transposition de rituels maçonniques qui offrent une certaine protection et frappent les esprits. Dans son élan, l'Ordre cherche à gagner l'Europe, et le conflit des verriers en offre l'occasion. La fédération internationale des verriers se crée, Delwarte en est secrétaire, et il est intronisé Chevalier du Travail. Après le congrès international de la corporation en Angleterre, la délégation américaine prolonge son voyage jusqu'à Charleroi et les verriers belges font dès lors partie de l'Ordre américain. C'est grâce aux relations nouées au temps de l'Internationale que la nouvelle organisation est implantée chez les mineurs, par la création le 10 mai 1885 de l'Union des mineurs Eureka (no. 3846) à Jumet-Gohissart, dont J. Caeluwaert devient vite le "Master Workman" (6). Cette Union, épargnée par la tempête sociale de mars-avril 1886, est affaiblie peu après par l'interminable grève du charbonnage d'Amerscoeur (7). Mais la répression qui suit ne parvient pas à la démanteler complètement, et la tenacité d'une poignée de militants, surtout de Caeluwaert, lui permet de reprendre pied à partir de 1888.

Pendant les années 1884-1889, la classe ouvrière wallonne, minée par la misère et galvanisée par un messianisme politique, est constamment en effervescence, et les troubles sociaux sont ininterrompus. Mais, fait décisif, de ce bouillonnement surgit une grande vague d'organisation dont l'échec n'est que provisoire. Au niveau national, c'est la naissance du P.O.B. Abel Delwarte, des verriers, avait assisté au congrès de fondation du Parti Ouvrier en 1885, mais le lien n'est pas net entre la Chevalerie du Travail et les nombreuses ligues ouvrières dans la mouvance du P.O., qui se créent en juillet 1886, et, à Charleroi, se fédèrent le 3 octobre. La concurrence entre elles que croit déceler Watillon est-elle bien réelle ? De toute façon, dans les

(6) D'après WATILLON, Caeluwaert est le premier Grand-Maître. Une biographie de Caeluwaert publiée par le *Journal de Charleroi*, 26-2-1908, indique qu'il succède à un autre Grand-Maître en fonctions très peu de temps.

(7) Voir surtout *Le Peuple*, 1886-1887.

années suivantes, le bassin de Charleroi s'associe à la dissidence wallonne derrière Defuisseaux et le P.S.R. (8). Mais tout en participant à l'action avec les troupes de Defuisseaux, Charleroi semble plus réservé que le Borinage et le Centre. Cependant, tandis que peu à peu la dissidence se résorbe dans les autres bassins, les relations entre le P.O. et les Chevaliers du Travail, qui rompent leurs liens avec les Etats-Unis en septembre 1889 et s'érigent en fédération nationale le 8 février 1890, vont se dégrader. C'est le début de la longue querelle qui va durer jusqu'en 1906 avec de multiples rebondissements (9).

Pendant cette période, le P.O. s'engage plus que jamais dans l'agitation révisionniste pour l'obtention du suffrage universel, sans que le conseil général choisisse franchement entre la tactique de la grève générale et le compromis avec les libéraux. Mais son autre souci constant est de parfaire son implantation dans toutes les régions et tous les milieux, d'autant que le succès des pressions exercées sur le gouvernement et les assemblées dépend de sa capacité à mobiliser les masses. Les succès électoraux socialistes en Wallonie ne doivent cependant pas faire illusion sur le degré d'organisation de la classe ouvrière, en particulier des mineurs qui n'ont pas de syndicat vraiment stable et efficace avant le tournant du siècle. Les débuts d'un processus cohérent d'organisation sont marqués par la création de la Fédération nationale des mineurs en décembre 1889 et surtout par les grèves victorieuses qui accompagnent la conjoncture charbonnière exceptionnellement favorable de 1889-1891. La F.N.M. qui se berce d'illusions internationalistes et adopte la doctrine du P.O. en mettant particulièrement l'accent sur l'obtention du suffrage universel n'a pas de moyens à la hauteur de ses ambitions. Des formes d'organisation parfois archaïques, toujours confuses et fluctuantes, un esprit de clocher qui interdit souvent de dépasser le cadre des préoccupations locales et de faire l'union de toutes les forces rendent

(8) Sur ces événements, voir F. MAHIEU-HOYOIS, *L'évolution du mouvement socialiste borain 1885-1895*, Louvain-Paris, 1972 (C.I.H.C., cahier 68) et J. PUISSANT, *La structuration politique du mouvement ouvrier borain*, thèse, U.L.B. (J. Stengers), 1973-74.

(9) Les événements de la période postérieure à 1890 n'ont pas donné matière à un travail historique précis. Malgré cette absence d'exposé auquel on puisse renvoyer le lecteur, le cadre de notre article nous impose de ne faire qu'une présentation très sommaire des faits. Du moins trouvera-t-on en annexe des compléments sur le déroulement chronologique et sur l'implantation des organisations plus utiles ou spécialiste.

son existence difficile et expliquent qu'elle soit ignorée et méprisée par le patronat. En fait les initiatives de la centrale des mineurs sont dictées par la conjoncture du marché charbonniers (qui ne redevient favorable qu'à la fin des années 1890) : c'est le cas lors de la grève économique d'avri 1899, et déjà lors des grèves pour le suffrage universel de 1891 et 1893, ces mouvements étant autant d'échecs et de leçons. Ce n'est qu'après la grande grève de 1905 que le syndicalisme minier connaît un essor spectaculaire et définitif. Cependant, le tournant a été pris dès la grève de 1899, qui provoque un sursaut : dès lors les efforts portent sur la stabilisation et la régularisation des formes d'organisation et d'action, notamment par la diffusion — difficile mais effective — d'un modèle syndical identique au trade-unionisme britannique. Les deux points forts en sont l'adoption d'un système à bases multiples (résistance, mutualité, pension etc.) et la centralisation croissante, administrative et financière. C'est également après 1905 que ce lent processus commence à fournir des résultats, plus ou moins probants selon les bassins. Longtemps la F.N.M. n'a qu'une cohérence interne très fragile, et la réalité de la vie syndicale se passe au niveau de la fédération régionale, quand ce n'est pas à l'échelon communal.

L'organisation des mineurs du bassin de Charleroi connaît les mêmes vicissitudes, mais avec un certain décalage : dans un premier temps, la Chevalerie du Travail remise sur pied par Caeluwaert à partir de 1888 bénéficie d'une avance exceptionnelle sur le mouvement national, car l'issue victorieuse d'une grève pour la réduction de la journée de travail en janvier 1890 lui a donné un grand prestige et fait gonfler les effectifs, qu'E. Vandervelde estime alors à 23.000 (10), tandis qu'il n'y a que quelques centaines de syndiqués dans les autres bassins. Mais inversement, le développement de la puissance syndicale est entravé par la discorde avec le P.O., puis la rivalité avec la fédération de mineurs créée sous son égide dans le bassin.

La passivité du P.O. pendant la grève de 1890 a indisposé la Chevalerie du Travail à son égard, et l'issue précipitée des grève générales pour le suffrage universel de 1891 et 1893 provoque la colère des Chevaliers qui y ont participé avec enthousiasme (en 1891 ils ont

(10) E. VANDERVELDE, *Enquête sur les associations professionnelles des artisans et des ouvriers en Belgique*, Bruxelles, 1891, tome I.

même prolongé la grève de 55 jours pour des motifs économiques) et accroît leur méfiance envers ce parti trop timoré et surtout son conseil général suspecté de trahison. Aussi les ligues pour le suffrage universel créées par le P.O. à partir de 1892 ne parviennent-elles pas à rallier la masse des mineurs.

Adoptant dès lors une politique plus offensive, le P.O. s'introduit dans le bassin de Charleroi à partir de 1894 par l'intermédiaire des mutualités, dont la fondation est l'oeuvre d'Henri Léonard, important militant du Centre, et de la coopérative la Concorde de Roux qui rayonne sur tout le bassin (11). Dans les deux cas, on a pris comme base le Centre, utilisé ses ressources en hommes et en argent, et copié son modèle d'organisation, c'est-à-dire l'établissement d'un réseau dense de mutualités et d'un centre coopératif puissant, qui permettent ensuite le développement syndical. Déjà les élections législatives d'octobre 1894 ont obligé à un rapprochement entre le P.O. et les Chevaliers pour présenter une liste commune et victorieuse. En 1895, la Chevalerie accepte de s'engager dans une fédération des mutualités commune, et en 1896 est enfin fondée une fédération syndicale des mineurs unissant les partisans de l'Ordre et ceux du Parti Ouvrier. Mais les années suivantes, cette union se dissout et laisse face à face deux organisations rivales : la fédération des

(11) Un rapport de police sur l'organisation du bassin du Centre en 1893 (ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU NORD, M 630/9) donne les renseignements suivants sur Léonard : cet ancien forgeron de La Hestre a alors 32 ans; "intelligent et décidé...grand, avec de longs cheveux noirs bouclés, une mise assez recherchée, il n'a pas l'air d'un ancien ouvrier". Il est entré dans le mouvement révolutionnaire à la fin de 1888, a commencé sa propagande en 1889 chez les verriers de Familleureux, puis fut conseiller communal de La Hestre avec les libéraux en octobre 1890. Jusqu'à sa démission le 4 janvier 1891 (par excès de travail ou par mésentente avec F. Cavrot), il était secrétaire de la Fédération ouvrière du Centre "où il exerçait et exerce encore une réelle autorité...il s'occupe de tout, veut tout diriger, tout commander". En 1891 il s'occupe d'organiser les métaux. En 1893 après s'être montré très actif dans la grève de mai, il est factotum de la coopérative de Jolimont (entretien des locaux, correspondance, comptabilité) mais après des accusations de malversation qui amenèrent une saisie des livres, il serait "suspect dans le Centre". Cet épisode explique peut-être qu'il ait accepté, et jugé préférable, de devenir propagandiste dans la zone du bassin de Charleroi qui jouxte le Centre.

mineurs de Charleroi animée par les fidèles du P.O., et l'Ordre de la Chevalerie qui a repris son indépendance (12).

Dès lors, négociations et ruptures se succèdent. Une donnée du problème est changée : à partir de 1899, la Fédération nationale des mineurs ayant décidé un grand effort de réorganisation selon un modèle commun, la division à Charleroi n'est plus tolérable, et, de question locale, devient un problème national qui détermine des pressions et tentatives de médiation visant à faire céder la Chevalerie. Mais ce sont plutôt les échecs syndicaux, qui soulignent le caractère néfaste de la division des forces et conduisent à une reprise des contacts. L'échec de la grève d'avril 1899 permet de mettre sur pied en août une nouvelle fédération commune qui échoue pour des motifs financiers et des questions de personnes. Mais l'impuissance des mineurs de Charleroi à affronter les vexations et baisses de salaires qui marquent la dépression de 1900-1901 conduit à une nouvelle tentative, rendue vaine par le mécontentement à l'égard du P.O. qui a mis fin prématurément à la grève générale pour le suffrage universel de 1902.

De guerre lasse, la fédération des mineurs favorable au P.O. qui, dans l'espoir de la fusion, avait toujours retardé l'application des principes modernes dont son leader Lombard était le champion au niveau national, commence à s'organiser seule. C'est la nécessité de la lutte contre les diminutions de salaires qui rapproche en 1904 les deux fédérations pour une collaboration ponctuelle puis périodique : ces actions communes qui donnent satisfaction et dissipent les méfiances réussissent mieux que des négociations préalables : le principe de la fusion est enfin voté. Mais c'est finalement la grève générale de mars 1905 qui donne le coup de pouce décisif et balaie les dernières réticences. Ainsi voit le jour l'organisation unique qui, sous le nom de "Chevalerie du Travail, fédération des mineurs de Charleroi", conserve comme président Caeluwaert, mais va appliquer les principes d'organisation de la fédération des mineurs...

(12) Dans la suite du texte, nous désignerons par fédération des mineurs (ou la fédération) l'organisation rivale de la Chevalerie.

## LES DIFFICULTES DE L'UNION :

### I. Le débat

L'entreprise de réunification et l'intégration définitive de la Chevalerie du Travail dans les structures nationales du mouvement ouvrier a donc nécessité 15 ans d'efforts et ne s'est faite qu'avec promesse de conserver la Constitution et le nom de la Chevalerie. L'attitude parfois autoritaire, souvent trop pressante des hommes du P.O. a pu prolonger la résistance. Les prétentions affichées et les arguments avancés disent clairement le poids de l'amour-propre et du respect de la tradition. Pouillard, Chevalier du Travail, ne cache pas que "ses amis et lui ne peuvent faire qu'une chose, c'est respecter l'engagement d'honneur qu'ils ont contracté en entrant dans l'Ordre de la Chevalerie. La fédération des mineurs est composée d'anciens Chevaliers, les groupes qui la composent doivent rentrer dans l'Ordre des Chevaliers afin de constituer à Charleroi la grande famille des mineurs syndiqués. On doit mettre les personnalités de côté et reconnaître les grandes choses que les Chevaliers ont accomplies; ils ont à leur actif l'organisation des trois quarts des mineurs du bassin". La fédération des mineurs n'a donc pas à se comparer à la Chevalerie, qu'elle en respecte d'abord les mérites : la Chevalerie a un passé glorieux, et le respect du passé est infiniment grand dans les premiers temps du mouvement ouvrier organisé, comme l'est le souci de l'honneur des militants : leur mise en cause est un acte grave, ou sacrilège. Ainsi l'antécédence de la Chevalerie rend injuste, et même absurde l'éventualité de sa disparition au profit d'une autre organisation. Qui plus est, celle-ci est composée de scissionnistes (Lombard est un ancien membre du Comité exécutif des Chevaliers) auxquels on fait grief de leur trahison, et qui voudraient maintenant dominer la vieille et respectable organisation ! L'offre la plus généreuse qu'on puisse leur faire, avec beaucoup de compréhension, est d'oublier leurs fautes et de laisser ces fils ingrats reprendre leur place dans "la grande famille". Cette conscience sereine d'une supériorité que Caeluwaert rappelle constamment irrite bien sûr la fédération des mineurs qui, à son tour, se targue de l'ancienneté du P.O. : querelle de préséance, que renforce la disparité numérique. Les Chevaliers ont organisé la majeure partie des mineurs du bassin en 1890, et malgré

un déclin relatif, ils sont toujours plus représentatifs et plus suivis que la Fédération de Lombard, comme le montrent les grèves. Les chiffres d'adhérents fournis par la Fédération nationale des mineurs ne distinguent pas entre les deux organisations, mais celles-ci sont toujours représentées séparément aux congrès nationaux, ce qui donne une idée de leur implantation :

Congrès de Gilly (sept. 1901) :

17 groupes de Chevaliers avec 56 délégués

8 groupes de la Fédération avec 6 délégués.

Congrès de Charleroi (sept. 1902) :

30 groupes de Chevaliers avec 80 délégués

16 groupes de la Fédération avec 20 délégués.

Congrès de La Louvière (déc. 1903) :

20 groupes de Chevaliers

14 groupes de la Fédération ensemble, 47 délégués.

Au congrès d'unité d'août 1905, où 42 groupes sont présents, on compte 82 délégués de la Chevalerie, 27 de la fédération et 6 de Ransart. Les renégats sont probablement minoritaires.

Par leur appartenance au P.O. et leurs liens avec sa direction, ils se rendent doublement coupables : de favoriser une ingérence extérieure, car le P.O. est l'organe de Bruxelles, et Charleroi peut s'en passer; de se laisser guider par un Conseil général que sa mollesse et ses réticences lors des grandes grèves disqualifie : la Chevalerie du Travail veut maintenir plus haut son drapeau. Or cette organisation jeune, sans tradition et aidée de l'extérieur ose même mettre en doute ce qui fait la supériorité de tout Chevalier et justifie sa fierté mêlée d'émotion, c'est-à-dire la Constitution de l'Ordre et ses pratiques rituelles, et notamment ce lien secret et presque mystique, attachant comme la messe en latin, qui assure la cohésion des membres et leur donne le sentiment de leur importance, l'initiation. A diverses reprises, les Chevaliers du Travail posent comme préalable à toute négociation la présentation et l'initiation des groupes de la fédération lors des assemblées de "l'Ordre Knights of Labour". Lombard trouve cette prétention exorbitante et cache mal le mépris dans lequel il tient le fatras maçonnique, car les membres de sa fédération "au lieu de passer leur temps à apprendre et retenir des signes quelconques, préfèrent de beaucoup lire, étudier, pour tâcher de retenir la synthèse

sur les questions économiques même les plus ardues” (13). Cette impertinence fait bondir Caeluwaert, gardien de la tradition, qui répond : “nous ne pouvons que répéter que nous respectons notre Constitution et que par nos signes, imitant en cela la franc-maçonnerie, nous avons la grande satisfaction de reconnaître des frères même dans les pays étrangers”, affirmation depuis longtemps dénuée de fondement (14). La solution finalement retenue sera de conserver la Constitution de l’Ordre sans changement, mais de lui adjoindre un règlement intérieur plus pratique. Au delà des aspects formels et sentimentaux de la querelle, on discerne la contradiction profonde entre deux conceptions du syndicalisme, société secrète ou entreprise gestionnaire, qui est aussi le heurt de deux phases successives du mouvement ouvrier entre un 19ème siècle héroïque, avec ses dangers et la fierté de les avoir surmontés, et un 20ème siècle qui pose les problèmes plus ardues de l’efficacité face à un capitalisme moderne. Les deux hommes en présence symbolisent parfaitement ces oppositions vécues par l’ensemble du monde minier. Caeluwaert est bien la personnalité charismatique capable de donner vie à une organisation comme la Chevalerie et de susciter une véritable adoration, plus profonde encore que celle vouée à Alfred Defuisseaux : être Chevalier du Travail, c’est aussi être un défenseur de Jean Caeluwaert : situation exceptionnelle qui s’accorde mal avec les nécessités d’une organisation moderne et démocratique. Aussi les Chevalier qui ne supporteraient pas une atteinte aux pouvoirs de leur chef, sont-ils très soupçonneux sur ce chapitre : ils ont tendance à interpréter chaque effort vers l’union comme une manoeuvre au service d’ambitions personnelles; “les chefs des fédérés, Cavrot, Lombard, Jassogne et autres voudraient régner en maîtres. Caeluwaert les gêne et ils souhaitent qu’il s’en aille” (15). En 1898 comme en 1901 cette inquiétude pèse lourd dans la rupture des pourparlers. Caeluwaert qui, à d’autres reprises essaie d’apaiser les querelles, n’intervient dans ces débats fort vifs que quand “sa personne est en jeu”; il a alors pour tactique d’offrir un retrait hautain, qui immanquablement resserre autour de lui ses partisans indignés. Le projet de statuts de 1901 comporte même un article 6 spécifiant que la nouvelle fédéra-

(13) *Journal de Charleroi*, 2.4.1903 (dans une lettre du 23 février à l’Assemblée d’Etat des Chevaliers).

(14) *Ibidem*.

(15) *Journal de Charleroi*, 8.3.1901.

ration soutiendra toujours Caeluwaert aux élections : mais les fédérés sont alors accusés de vouloir l'éliminer comme président des mineurs ! En réalité jamais il ne sera sérieusement inquiété.

D'ailleurs Caeluwaert et Lombard montrent plus de bonne volonté que la masse des adhérents ou le Comité exécutif de l'Ordre, plus fermement attachés au statu quo. Si l'union échoue toujours sur ces prétextes qui mettent le feu aux poudres, c'est que fondamentalement la vie du mouvement syndical est perçue différemment, ce qui ne prédispose pas à l'entente. Ainsi deux formes d'organisation sont confrontées, l'autonomie la plus grande, ou la centralisation défendue par les chefs des fédérés au nom de l'efficacité. Ceux-ci doivent d'ailleurs mener le combat sur ce point dans leur propre organisation. On touche ici à l'une des principales difficultés de la création d'une organisation professionnelle solide dans la classe ouvrière et chez les mineurs en particulier, qui est de surmonter l'esprit de clocher et les susceptibilités locales. Charbonnier veut rester maître chez soi, et toute délégation de pouvoir à des organismes sur lesquels on n'a pas directement prise est ressentie comme une menace, en particulier dans le domaine financier. Il est vrai que l'argent est trop précieux, qu'il y a eu trop de désillusions, de pertes et de gaspillage pour qu'on se résolve de bon gré à ne plus constater sa présence que dans des écritures peut-être trompeuses; que tout militant pourvu de responsabilité est un transfuge en puissance vers un monde où le contact sera perdu. Aussi la solidarité est-elle plus rassurante quand elle s'exerce dans le cercle des voisins et des compagnons de travail, dans un espace que l'on peut physiquement et matériellement appréhender et donc contrôler. Mais dans les autres bassins, l'autonomie locale a toujours signifié anarchie, faiblesse des organisations et échec. Dans le bassin de Charleroi au contraire, elle s'appuie sur une réussite, d'où des résistances encore plus grandes, et surtout plus organisées que dans les autres bassins, où la réalisation de la centralisation est aussi très délicate. La fédération se propose de centraliser l'administration, en instaurant un secrétariat permanent et en harmonisant les statuts locaux, et les finances, en uniformisant les taux de cotisation et de remboursement, en regroupant la comptabilité et les fonds. Les tractations sur tous ces points forment le plus clair des discussions entre les deux organisations. Les groupes locaux, même ceux de la fédération, ne sont guère enthousiastes, et beaucoup de sections des Chevaliers refusent tout net. On arrive finalement péniblement à un accord pour le règlement unique et la comptabilité

unique. Mais contre le centralisme trop poussé, Caeluwaert a l'habileté d'invoquer l'exemple des Anglais, qui est le *nec plus ultra* du syndicalisme pour ses partenaires, et qui laisse place à l'autonomie. La méfiance reste invincible à l'égard de la centralisation des fonds, la Chevalerie du Travail n'ayant d'ailleurs pas sur ce point les mêmes besoins techniques que la fédération à bases multiples. Quant au secrétariat permanent, on oppose au fonctionnariat rétribué le dévouement des chefs, ce qui renvoie bien à deux univers différents. Derrière ces réticences, on perçoit la peur du changement vers un mode d'organisation plus conforme aux nécessités de la société industrielle, mais plus déshumanisé; la peur de la disparition de la "grande famille" avec ses rapports de dépendance et de confiance envers un "pater familias" vénéré, au profit d'une machine complexe et anonyme.

On décèle les mêmes oppositions globales en ce qui concerne les rapports de l'organisation professionnelle avec les autres formes d'organisation ouvrière. Les Chevaliers du Travail sont peu favorables à la coopérative, et voient d'un très mauvais oeil la coopérative de Roux, fidèle et puissant soutien de la fédération, se mêler de leurs affaires. Il s'agit moins d'une opposition de principe que du désir de ne pas créer de tensions dans la communauté minière (16). Expression d'un monde avec toutes ses composantes, la Chevalerie par là-même englobe le petit commerce qui est la réalité quotidienne du village minier (17). La méfiance est moins grande à l'égard des sociétés de secours mutuels, dont le principe est reconnu bon, mais on souhaite qu'elles soient indépendantes du syndicat, donc que

(16) Par contre, pour l'organisation américaine, la coopérative est un moyen de prédilection. Cf. Carroll D. WRIGHT, "Historical Squetch of the Knights of Labor", *Quarterly Journal of Economics*, 1887, pp. 137-168. L'article XIX de la déclaration des principes dit : "To establish a cooperative institution such as will tend to supersede the wage system by the introduction of a cooperative system" (mais il s'agit apparemment de coopératives de production, et non de consommation).

(17) Il faut pourtant noter qu'avec la même réalité sociale, le Borinage voit naître de nombreuses coopératives. Cependant dans un premier temps, il y a eu le même mouvement d'opposition aux coopératives conduit par A. Defuisseaux, qui mettait en avant, entre autres, ces motifs.

celui-ci n'adopte pas les bases multiples (18). Mais cette critique n'est pas particulière et repose sur les motifs couramment avancés, surtout la peur de voir diminuer l'esprit combattif.

Plus intéressante est l'attitude de la Chevalerie du Travail à l'égard de l'organisation politique, attitude en apparence contradictoire. L'un des principaux griefs adressés à la fédération des mineurs est de faire trop de politique, tandis que les Chevaliers du Travail ont une Constitution à base économique. Aussi les Chevaliers du Travail refusent-ils l'affiliation à la fédération socialiste d'arrondissement et au P.O., même s'ils acceptent aisément la collaboration. Car en même temps, ils se montrent des plus acharnés et souvent les plus actifs pour la conquête du suffrage universel, ils participent à la campagne électorale et font élire un député mineur. Dans la carrière de Caeluwaert, l'action politique est d'ailleurs toujours présente (19). Il a participé à la fondation de l'Association libérale progressiste de Roux en 1881 (transférée à Jumet en 1887), et, avec Jules des Essarts en avril 1890, à celle de l'Association libérale démocratique, dont il est d'ailleurs un candidat aux législatives de juin 1890, avant de devenir député socialiste en 1894. Comment concilier cette réaction sourcilieuse et cette pratique sans complexe ? En précisant la représentation que les mineurs se font de l'action politique : ils perçoivent leur engagement socialiste et l'élection d'un député comme une fonction inhérente à l'association professionnelle et un des moyens dont elle dispose pour défendre les intérêts de ses mandants. Le député n'est pas un élu politique à proprement parler, mais le représentant d'un groupe de pression chargé d'obtenir une législation favorable à sa corporation (20). C'est pour cette action législative

(18) L. WATILLON signale la création par le syndicat des mineurs, 4 mois après sa fondation d'un fond de secours mutuels, qui devint une véritable mutualité en 1889 et fonctionna jusqu'en 1892.

(19) Cf. sa biographie dans le *Journal de Charleroi*, 16.2.1908.

(20) Sur ce point la Chevalerie du Travail n'a rien d'original et tous les bassins se dotent de députés-mineurs. On peut simplement dire que jusqu'à la création du groupe parlementaire des députés-mineurs en 1911, Caeluwaert en est le plus représentatif. Ses collègues sont les élus des mineurs et du P.O. et sont bien d'accord avec celui-ci. Mais eux aussi placent d'abord au dessus de tout les intérêts directs de leur corporation (c'est particulièrement net pour Maroille qui a quelques démêlés avec Bruxelles).

dont on attend beaucoup qu'on prend la peine de l'envoyer au Parlement, et le meilleur député est celui qui se contenne exclusivement dans ce domaine spécifique. Quand en juin 1896 Caeluwaert mentionne que, à l'occasion des élections législatives qui vont avoir lieu en juillet dans plusieurs arrondissements, il sera peut-être demandé pour y faire des conférences, "plusieurs membres font remarquer au frère Caeluwaert que le P.O. et autres organisations politiques possèdent suffisamment d'orateurs pour la campagne électorale et qu'il était de son devoir de faire une propagande active et incessante pour l'organisation ouvrière des mineurs du bassin de Charleroi" (21). Ainsi le député-mineur est étranger à la politique politicienne, a fortiori à la "grande politique", mais est le commis de son groupe professionnel auprès des instances jugées décisives. Quand Lombard lui écrit que "si on admet une tactique politique à côté de l'action économique, il est préférable d'être affilié à la fédération politique d'arrondissement etc...", Caeluwaert est embarrassé, et après avoir rappelé que les statuts doivent d'abord être rédigés "de façon pratique", explique que "comme nous l'avons dit lors de la réunion des deux comités le 11 janvier (1903), les Chevaliers du Travail ne s'occupent pas de politique du 1er janvier au 31 décembre; nous nous occupons de politique juste au moment des élections, et en dehors de ce laps de temps, nous, Chevaliers du Travail, nous nous occupons à travailler non seulement à l'amélioration de la triste situation des ouvriers mineurs mais à l'amélioration de la situation de la classe prolétarienne en général. Quant à l'affiliation à la fédération socialiste de l'arrondissement du point de vue politique, nous n'en avons pas besoin; l'Ordre des Chevaliers du Travail a été fondé en 1885; il nomme les candidats pour les élections législatives par un poll entre toutes les assemblées locales de l'Ordre et celui ou ceux qui obtiennent la majorité sont candidats. Que si on se trouve d'accord avec la fédération socialiste pour figurer sur la même liste que les candidats de la fédération et ceux de la fédération démocratique sans passer par leur poll, tout sera bon" (22). Comme toute organisation professionnelle trade-unioniste, l'Ordre assume donc le rôle de parti des travailleurs et doit s'en donner les moyens, mais ne veut pas en tirer de conclusions. Tels Monsieur Jourdain, les Chevaliers

(21) *Journal de Charleroi*, 27.6.1896.

(22) *Journal de Charleroi*, 2.4.1903.

du Travail font quand même de la "vraie politique" sans le savoir, ou sans se l'avouer.

Il est juste d'ajouter que la méfiance envers le P.O. et la politique se fonde aussi dans l'expérience. Lors des grèves de 1890, 1891, 1893 et 1902, les Chevaliers du Travail ont été à la pointe du combat et l'excessive prudence du P.O. les a profondément déçus. Autant que dans la compromission avec les libéraux, à laquelle eux-mêmes ne répugnent pas vraiment, ils en vont vu la cause dans les modalités d'organisation qui enlèvent à l'organisation professionnelle son mordant et ses capacités d'intervention, notamment par la grève (23). Les Chevaliers du Travail n'ont pas d'a priori contre le caractère multiforme et "attrape-tout" du mouvement ouvrier belge, car ils ont aussi une vocation universelle dans le milieu où ils se sont développés, mais en subordonnant tous leurs moyens à un seul objectif, l'intérêt de la corporation minière. C'est à ce titre, qu'ils mettent en cause les bases multiples pour leur caractère démobilisateur, et l'action politique qui, en se présentant comme telle, absorbe et détourne les forces vives des organisations.

## II. Chevalerie du Travail et mutation du syndicalisme

Malgré des survivances encore repérables dans l'entre-deux-guerres, la Chevalerie du Travail rentre dans le rang des forces ouvrières de façon définitive en 1906. Mais elle fait preuve jusque là d'une capacité de résistance tout à fait remarquable, qui ne s'explique pas seulement par une réaction crispée face à des alliés trop entreprenants mais plus faibles. Ce dynamisme prend sa source dans la fidélité de la masse des mineurs, si profonde qu'il ne se produit jamais de défection massive au profit de l'organisation rivale comme ce pourrait être le cas dans les périodes difficiles. La Chevalerie du Travail a donc pu survivre parce qu'elle était une forme d'organisation bien adaptée à un milieu spécifique et répondant à ses besoins.

(23) Les Chevaliers du Travail ne sont pas moins portés que les autres mineurs à la conciliation, au contraire ils harcèlent constamment le patronat local pour l'obtenir. Mais en même temps, la grève ne devient pas pour eux un tabou et reste une arme effective.

Son implantation chez les mineurs peut surprendre, dans la mesure où, par ses formes élaborées, ses ressemblances avec des sociétés secrètes bourgeoises, elle semble plutôt le fait d'une aristocratie ouvrière plus évoluée. Mais le mouvement ouvrier du 19ème siècle connaît deux types de sociétés secrètes : des sociétés "nobles", sur le modèle de la franc-maçonnerie, ou peut-être de traditions compagnonniques, concernent effectivement l'aristocratie ouvrière, et ont parfois vocation conspiratrice. Mais d'autre part, les jeunes organisations pourchassées des ouvriers de la grande industrie ont également tendance à recourir au secret pour des raisons de sécurité : ainsi naissent des rites, des signes, des serments qui protègent les militants, mais correspondent aussi à une attirance encore religieuse pour les cérémonies, et un goût du symbole qui pourront ensuite s'exprimer au grand jour. Car le mouvement ouvrier du 19ème siècle est très attaché à toutes les manifestations symboliques (et aux emblèmes comme le drapeau) : bien des documents d'archives ou des descriptions de la presse ouvrière nous en donnent des aperçus : on y décèle une fascination pour les rites observés dans des assemblées bourgeoises donc respectables et que l'on s'efforce d'imiter parfois jusqu'à la caricature, voire un simulacre des usages officiels qui "authentifie" ainsi les actes de la vie et du combat ouvrier, et le plaisir mêlé de fierté que procure l'affirmation collective et solennelle de la solidarité à l'occasion d'un meeting ou d'une inauguration. L'obligation de se dissimuler, ou en des temps plus propices, le goût de la parade donnent souvent l'occasion de satisfaire des sentiments obscurs teintés d'une vague religiosité. Plus que d'autres, le monde de la mine semble sensible aux superstitions et porté aux pratiques mystérieuses (24). Que l'on se rappelle les "meetings noirs" d'Anzin et du Borinage, et la célèbre description que fait Zola dans *Germinal* de l'assemblée nocturne dans la forêt (25). Un céré-

(24) Un aspect particulier de cette mentalité est le rapport qu'entretiennent les mineurs avec la religion, qui est loin de se limiter à un anticléricalisme certes très répandu : les mineurs allemands restent très religieux, et dans les autres cas on peut noter une prédilection pour les sectes minoritaires (par exemple les sectes anglaises, surtout au Pays de Galles, et le protestantisme au Borinage).

(25) Comme souvent chez Zola, un parti pris ou une intuition recourent une réalité profonde : ainsi, dans *Germinal*, sa description du meeting dans la forêt "noyée de ténèbres" où hommes et femmes "graves comme à l'église" écoutent Etienne "l'apôtre apportant la vérité" triompher de Rasseneur "l'idole" oubliée.

monial souvent naïf dans une atmosphère inaccoutumée peut galvaniser une foule impressionnable et exalter les leaders en les remplissant du sentiment mystique de leur importance. Les mineurs des années 1880 sont tout disposés à saisir chaque occasion de retrouver ou de recréer cette atmosphère rassurante et magique qui imprègne leur vie collective, mais ils sont aussi trop isolés et ignorants pour que leurs tentatives balbutiantes d'organisation puissent prendre cette direction, à moins qu'on ne les initie à un rituel qui a déjà fait ses preuves. Les mineurs de Charleroi ont la chance de vivre avec les verriers, ouvriers très bien payés et beaucoup plus qualifiés, qui sont à un autre stade de développement et ont déjà des contacts internationaux. Les deux communautés ne se fréquentent guère, et le mineur ne peut qu'admirer son voisin, l'envier ou s'inspirer de lui; mais militants verriers et mineurs ont noué des relations dans l'Internationale. On peut donc penser que la Chevalerie du Travail s'est implantée aisément dans cette aristocratie ouvrière que constituent les verriers, et que ceux-ci ont ensuite transmis à une masse miséreuse et plus fruste d'ouvriers de la grande industrie — les mineurs — la Constitution et les rites étranges de l'Ordre. Après quelques difficultés de départ, la greffe a bien réussi : il s'agirait ainsi d'un glissement de l'aristocratie ouvrière à une corporation très inférieure que sa religiosité et sa crédulité naturelle prédisposait à embrasser cette nouvelle religion (26). Watillon le suggère déjà : "Ils étaient très influencés par les verriers. Ils avaient déjà plusieurs fois essayé de s'organiser mais manquaient de méthodes et d'un idéal puissant pour maintenir l'enthousiasme. Alors l'Ordre des Chevaliers du Travail apparut avec ses rites, ses symboles, ses signes mystérieux. Tout cela retint leur attention..." (27). Une transmission du même ordre

"Un exaltation religieuse les soulevait de terre... la force d'espoir des premiers chrétiens de l'Eglise" dans "l'impatience d'une secte religieuse".

(26) S et B. WEBB, *The History of Trade-Unionism*, Londres, Longmans, 1896, soulignent la fréquence des rituels dans les "friendly societies" et les "sick clubs", mais notent en particulier l'exemple des "Free colliers of Scotland..an early attempt at a national miner's union who were organized into lodges under a Grand Master with much of the terminology and some of the characteristic forms of Freemasonry". On peut signaler également l'association clandestine des mineurs irlandais "Molly-Maguire".

(27) L. WATILLON, *op.cit.*

semble s'être effectuée dans l'autre milieu touché par la Chevalerie du Travail en Belgique, les gantiers ayant initié avec succès les mégissiers beaucoup moins qualifiés qu'eux. Les mineurs qui avaient tant de peine à constituer par eux-mêmes des organisations cohérentes ont donc bénéficié de l'importation d'une structure déjà achevée; ils en ont d'ailleurs retenu plus la forme que l'esprit, en adoptant des pratiques puériles dont le symbolisme leur échappait, car c'est ce dont ils avaient besoin. Sa perfection et ses aspects impressionnants firent bénéficier l'organisation certainement mal comprise de la masse des adhérents d'un attachement respectueux qui explique son grand succès après la victoire de janvier 1890 (28).

Cette victoire remportée en 1890 à Charleroi, la seule par laquelle un mouvement ouvrier par ailleurs presque toujours voué à l'échec força le patronat minier à négocier, a aussi beaucoup contribué à la puissance de la Chevalerie du Travail : le P.O., ou la F.N.M. dans d'autres bassins n'ont rien de tel à leur actif, et l'Ordre pouvait donc vivre longtemps sur sa réputation. Une organisation qui correspondait à la mentalité des mineurs et qui avait su s'affirmer par un coup d'éclat ne pouvait aussi qu'accumuler un énorme capital de confiance et de prestige, puisqu'elle se trouvait d'abord seule en course : sans donner trop de valeur à une explication par la contingence, il est clair que l'implantation dans un milieu démuné d'autres formes d'association mais où on ressent le besoin de s'organiser, d'une structure assez séduisante permet à celle-ci d'occuper le terrain de façon durable et de créer une tradition qui ne pourra être modifiée du jour au lendemain, surtout quand elle est incarnée par un militant de l'envergure de Caeluwaert. Bien d'autres exemples prouvent que les formes premières d'un mouvement ouvrier, si elles ont une assise suffisante, sont difficiles à supplanter ou à dépasser. Mais cette condition négative du succès de la Chevalerie et de son maintien n'est qu'un facteur secondaire.

La Chevalerie attire les mineurs par son rituel; elle les attire aussi par sa structure pyramidale mais décentralisée, qui leur permet

(28) On peut penser aussi que l'absence d'initiateurs explique l'inexistence de la Chevalerie dans les autres bassins belges, sauf la Basse-Sambre qui se rattache à Charleroi. Il existe une assemblée de Chevaliers à Pâturages qui survit longtemps, mais qui est très isolée, et ne reçoit évidemment pas d'impulsion semblable à la grève de 1890.

de continuer à vivre dans l'esprit de clan, groupés autour d'un chef, appuyés sur une hiérarchie qui les impressionne, tout en laissant aux assemblées locales une autonomie qui leur est chère et la possibilité d'avoir elles-mêmes à une échelle réduite leurs rites et leurs dignitaires, de fixer les cotisations à leur gré. Mais elle est aussi séduisante à leurs yeux car cette rigidité apparente des règles et des fonctions ne débouche sur aucun crédo contraignant, mais sur un pragmatisme et une totale confusion idéologique qui font l'affaire d'un milieu lui-même réfractaire à la réflexion générale et aux théorisations (29). Cette attitude permit à la Chevalerie du Travail, comblant les vœux des mineurs, de porter l'essentiel de son action sur la défense des intérêts matériels et corporatifs, et de mener sur ce plan des batailles plus vigoureuses que des partis ou syndicats se réclamant de la lutte de classes (il en va de même aux Etats-Unis). Ainsi par son absence de préoccupation idéologique, la Chevalerie du Travail était l'instrument adéquat d'une lutte circonscrite. Mais l'Ordre place aussi une grande partie de ses espoirs dans l'intervention étatique et dans le vote d'une législation pour laquelle il vaut mieux élire des députés ouvriers. La déclaration de principes américaine de 1878 est claire sur ce point : "L'ordre n'est pas un parti politique, c'est plus que cela car en lui se concentrent les aspirations et les mesures nécessaires au bien-être du peuple entier. Mais nous ne devons pas perdre de vue quand nous sommes appelés à exercer notre droit de suffrage, que la plupart des objets en vue ne peuvent être obtenus que par le moyen d'actes législatifs et qu'il devient le devoir de tous de mettre en avant et de soutenir de leur vote sans égard de parti seulement tels candidats qui s'engageront à supporter ces mêmes mesures..." (30). Voilà un langage qui, bien plus que l'invocation de la lutte des classes, est attrayant pour des mineurs européens dont on sait la propension très grande à attendre des améliorations fondamentales par l'intervention de l'Etat et la législation, et qui, quels que soient leurs formes et leur degré d'organisation, se sont

(29) La Chevalerie américaine a adopté en 1878 une Déclaration des principes qui après un court préambule est surtout un catalogue de mesures concrètes. Cf. Caroll D. WRIGHT, *op.cit.*

(30) Caroll D. WRIGHT, *op.cit.*, p. 157. La traduction française est reprise de DOMMANGET, *op.cit.*

tous empressés d'élire des députés-mineurs. Sur bien des points, il y a donc convergence entre les caractères de la Chevalerie du Travail et les tendances qui se développent naturellement dans les conditions économiques et sociales où se trouvent les mineurs. Ceux-ci se sentent à l'aise dans la Chevalerie qui, par ses orientations comme par ses formes, leur offre un cadre répondant à leurs vœux, leur permettant de concrétiser leurs désirs, sans exiger d'aller plus loin dans l'effort d'organisation et de construction de l'association syndicale.

Cette forme apparemment idéale d'organisation va cependant être dépassée car peu à peu elle se situe en marge d'un mouvement ouvrier qui se développe et se perfectionne : la création du mouvement syndical moderne passe par la réflexion, la recherche d'une meilleure adaptation à un capitalisme en mouvement, par un effort de discipline et le contrôle des tendances spontanées dont les effets sont souvent néfastes; en ce sens, il ne peut pas se permettre aussi aisément que la Chevalerie du Travail de s'accommoder et de faire leur place aux pulsions venues de la base, et a un caractère plus contraignant et plus formateur. Il se crée un syndicalisme plus rigoureux, plus complexe et mieux averti, qui essaie aussi de choisir mieux ses armes. Les mineurs dans leur ensemble sont un peu à la traîne du mouvement, mais l'action constante de la Fédération nationale visera à les faire entrer dans cette modernité, selon les voies qu'elle croit justes. Or dans la Fédération nationale, le meilleur avocat de ces transformations est son futur secrétaire, Lombard, qui anime justement la fédération de Charleroi, alors que c'est aussi dans ce bassin que les tendances "conservatrices" sont le mieux organisées : le combat de l'ancien et du nouveau va donc s'y dérouler de la façon la plus explicite.

La supériorité de la fédération des mineurs se dégage peu à peu. D'abord, elle est libérée des rites encombrants et fossilisés de la Chevalerie, comme l'initiation. Et malgré les accusations de bureaucratisme, cela fait espérer plus de démocratie interne (même si la réalisation effective de cette vie démocratique pose d'autres problèmes). Lombard note avec pertinence : "La Constitution des Chevaliers du Travail est bien trop longue et compliquée, ensuite il n'y a que les membres du comité qui en ont un exemplaire; or ce qu'il faudrait, ce sont des statuts plus courts et plus précis mis à la disposition de tous les membres indistinctement sous peine d'avoir une masse ouvrière groupée mais ne connaissant rien de ses droits et de ses devoirs et pouvant à un moment donné se retourner contre l'or-

ganisation dont ils ignoraient les rouages” (31). Un syndicalisme moderne se doit de faire appel à une masse consciente, et non abusée par des formules mal assimilées, qui font impression mais n’ont pas de justification réelle. Certes l’attachement des mineurs à des rites quasi superstitieux reste grand. Mais il marque surtout les adhérents de la première vague des années 1890 (32). La nouvelle génération n’a plus au même degré le goût du secret et du cérémonial, et se montre plus sensible au langage de l’efficacité et de la clarté. Il n’y a pas de doute en ce qui concerne les dirigeants : les fondateurs glorieux et garants de la tradition laissent place à des organisateurs et des administrateurs soucieux d’innover, et ce renouvellement au sommet traduit bien l’évolution du mouvement ouvrier. Pour les nouveaux venus qui militent activement dans la fédération des mineurs, et sont impatients de sortir de l’immobilisme et de dépoussiérer l’organisation professionnelle, il faut abandonner la coquille empruntée aux verriers, où les mineurs ont trouvé refuge et ont d’abord développé leur mouvement, pour construire une vraie maison.

Malgré la force numérique de la Chevalerie du Travail et le dévouement de ses membres, la fédération des mineurs s’est assurée de plus de stabilité et dispose d’atouts précieux la garantissant mieux contre les crises qui provoquent souvent une déroute syndicale, grâce à sa centralisation et à son secrétariat permanent, sa plus grande rigueur financière, et son organisation à bases multiples. La Chevalerie du Travail, plus fragile, connaît des hauts et des bas dangereux. Lombard essaie de l’en convaincre : “Vous vous faites des illusions sur la stabilité et la puissance de votre organisation actuelle. Si vous ne prenez des mesures pour attacher les membres au syndicat, dans un moment de faiblesse ouvrière ordinairement constaté après chaque défaite, ils tomberont encore. C’est à ce mal que nous vou-

(31) *Journal de Charleroi*, 24.11.1901.

(32) Une transformation des moeurs et des mentalités est sensible dans ce milieu au début du 20ème siècle, les manifestations traditionnelles étant de plus en plus délaissées, ce qui provoque la colère des anciens. Par exemple Caeluwaert se rendant à l’inauguration du drapeau du syndicat des mineurs et au dixième anniversaire de la Maison du Peuple de Montignies-sur-Sambre constate j’“en me rendant ici, j’ai vu des ouvriers jouer à la balle, jouer au bouloir, j’en ai vu pas encore lavés regarder passer, indifférents, la manifestation. C’est une honte le jour de l’inauguration du drapeau de nos idées...” (*Journal de Charleroi*, 30.9.1903). Peu à peu ces formes traditionnelles de sociabilité (y compris les jeux mentionnés par Caeluwaert) cèdent la place au cyclisme et au football.

lons remédier" (33). Les temps héroïques sont terminés, la solidité des syndicats passe par la centralisation et la puissance financière, et l'archaïsme de la Chevalerie du Travail en fait un colosse aux pieds d'argile.

D'ailleurs les transformations économiques et le renforcement d'un patronat organisé font de l'unité ouvrière une nécessité, et cette unité ne peut se faire en adoptant les formes plus anciennes et marginales, elle mène inexorablement à leur élimination. Le patronat minier a su affirmer sa force. G. de Leener a décrit les institutions communes aux compagnies du Hainaut, et notamment le fonds de grève de l'Union des charbonnages créé en 1891, avec une commission centrale et des sous-commissions régionales (34). A Charleroi même, l'Association charbonnière (35) fondée en 1832 a affermi ses bases en 1863 et modifié ses statuts successivement en 1883 puis 1894 pour se fixer comme objectif général de "défendre en commun les intérêts de l'industrie charbonnière" sur tous les fronts. Elle porte à sa tête les deux patrons de combat du bassin : Ernest Mockel, directeur-gérant de Marcinelle-Nord en est élu président en 1891, car il a manifesté la résistance la plus vive pendant la grève de 1890; lui succède 1897 à 1913, Philippe Passelecq, directeur de Sacré-Madame, qui a déjà fait montrer de son autoritarisme et de son esprit combatif dans le long conflit d'Amercoeur en 1886, et qui est certainement la personnalité la plus détestée des mineurs de toute la Belgique. Ce patronat qui s'est bien juré de ne plus jamais succomber à la faiblesse de 1890, refuse de reconnaître la légitimité des organisations ouvrières, refuse la conciliation qui lui est constamment demandée, et il a beau jeu pour ce faire, puisqu'il a en face de lui un mouvement ouvrier divisé dont il est aisé de contester la représentativité. Le recours à la conciliation organisée nécessite d'ailleurs pour ne pas être un leurre, un appareil syndical moderne qui condamne la Chevalerie du Travail, pourtant la plus empressée à l'exiger; et même pour recueillir les statistiques de salaires qui leur sont nécessaires pour répliquer aux arguments patronaux, les deux organisations sont gênées par leur division. C'est effectivement par la voie de cette indispensable action commune qu'elles en arriveront à la réconciliation.

(33) *Journal de Charleroi*, 24.11.1901.

(34) G. DE LEENER, *Les Syndicats industriels en Belgique*, Bruxelles, 1904.

(35) *L'association charbonnière et l'industrie houillère des bassins de Charleroi et de la Basse-Sambre*, Couillet, 1931 (Centenaire de l'Association).

Sur le plan national, c'est de façon irréversible sous l'égide du P.O.B. que le mouvement ouvrier belge s'unifie et se fortifie, et en dehors des jugements portés sur les mérites ou les défauts des uns et des autres, tout ce qui empêche cette unification est un frein pour l'ensemble du monde ouvrier : la nécessaire homogénéisation du mouvement ouvrier passe par la réduction de bastions comme la Chevalerie du Travail, car la fédération rivale est mieux à même d'assurer les contacts avec l'ensemble des travailleurs, et même du monde minier, au sein duquel la Chevalerie, tout en appartenant à la Fédération nationale, mène une politique assez indépendante (36). Tout dépend d'ailleurs d'un rapport de forces : la Chevalerie a pu se développer quand le P.O. était faible. Mais quand l'ensemble du syndicalisme a le vent en poupe, le particularisme doit céder. C'est le cas de façon décisive lors de l'explosion syndicale qui suit la grande grève de 1905, et qui balaie les dernières réticences. Il en ira de même à Liège un peu plus tard... L'histoire condamne la Chevalerie du Travail, qui a accompli sa mission, à être entraînée et dissoute dans un mouvement plus large; organisation utile et viable comme elle l'a prouvé pendant un certain temps, il lui faut céder la place à une autre plus stable et plus adaptée.

Mais ne nous méprenons pas sur le sens du changement : ces vigoureux combats d'arrière-garde et les oppositions qui les motivent ne doivent pas masquer une continuité essentielle. L'absorption finale de la Chevalerie du Travail affecte plus les méthodes que les orientations fondamentales du combat ouvrier, et ne contredit pas la reconnaissance de sa contribution privilégiée à la formation du syndicalisme minier. Elle témoigne du fait que la structure la plus adaptée dans une phase de développement isolé et localisé du mouvement ouvrier ne répond plus aux besoins quand un mouvement général et approfondi se dessine, traduisant les progrès en maturité de la classe ouvrière. Mais l'organisation qui lui succède peut le faire parce que fondamentalement elle ressort d'un trade-unionisme animé des mêmes certitudes réformistes et économistes, en s'armant simplement de moyens plus adaptés; ceux dont disposaient la Chevalerie, relativement primaires ont été dépassés par l'évolution du

(36) Elle est en meilleure position pour le faire; mais en pratique, il ne faut pas surestimer les liens existant effectivement entre le monde minier et le mouvement ouvrier national, car le particularisme domine toujours. Ce n'est pas forcément la faute des dirigeants de la fédération nationale des mineurs, en tout cas pas celle des leaders de Charleroi.

capitalisme — si même ils avaient jamais réellement suffi à l'affronter — et par les exigences d'une action ouvrière qui ne se satisfaisait plus de mesures défensives et d'escarmouches hasardeuses. De ce point de vue, la Chevalerie du Travail avait pu se maintenir d'autant plus longtemps que la conscience ouvrière forgée par les réalités économiques et sociales et les traditions du milieu minier était certes en retard sur cette évolution et ne la percevait pas bien. Mais en se donnant enfin d'autres formes d'organisation, le monde minier n'a changé ni ses conceptions ni ses buts, mais simplement ses moyens. Par nature, la Chevalerie était incapable d'accomplir en elle-même cette mue au début du siècle, et le renouveau passait donc par un apport extérieur. Car sur le fond, la continuité des analyses et des ambitions du syndicalisme minier à Charleroi et dans toute la Belgique n'a nullement été rompue.

\*  
\*   \*   \*

Cet épisode oublié de l'histoire syndicale explique dans une large mesure l'originalité du bassin de Charleroi dans la Fédération nationale des mineurs. C'est à Charleroi que militent les hommes les plus aptes et les plus décidés à mettre sur pied un appareil syndical moderne imitant les Anglais et les Allemands, les hommes qui ont les vues les plus larges et la perception la plus aigüe des réalités nouvelles. Mais les obstacles à un tel développement y sont aussi très grands (37). L'intensité et la prolongation d'une lutte fratricide fait du bassin de Charleroi, le mieux organisé au début des années 1890, celui où la modernisation a le moins progressé en 1914, car même après 1905, on ne peut procéder trop rapidement dans cette voie sous peine de ranimer les vieilles querelles. En 1914, le bassin de Charleroi est moins centralisé que Liège ou le Borinage... L'épisode a aussi valeur d'exemple dans l'histoire des mineurs belges, puisqu'il symbolise les difficultés de la rénovation syndicale, que l'on retrouve dans tous les bassins, même s'il s'agit ici de l'avatar le plus important du passage tardif de la Fédération nationale des mineurs à un type

(37) Dans le bassin de Liège, les résistances sont peut-être aussi tenaces mais pas du tout aussi structurées, et les difficultés sont d'un autre ordre. Surtout les forces conscientes de changement y sont infiniment moins bien représentées qu'à Charleroi (considération qui vaut encore plus pour le Borinage).

de syndicalisme plus avancé dans d'autres bassins miniers occidentaux.

Mais l'histoire locale peut suggérer aussi des réflexions plus générales sur la création du mouvement ouvrier. Ainsi, les démêlés de la Chevalerie du Travail et du Parti Ouvrier nous montrent une fois de plus que dans les relations entre les différents niveaux d'organisation du mouvement ouvrier, l'instance qui se crée la première et réussit à s'implanter solidement a tendance à se développer de façon impérialiste et à accaparer les fonctions et responsabilités généralement dévolues à d'autres formes d'organisation : plus précisément, quand l'association professionnelle précède l'association politique, elle en entrave souvent le développement autonome.

Surtout, l'implantation ou le passage à un mouvement ouvrier de type moderne se heurte encore à la fin du 19ème siècle à des difficultés avouées et inavouées dans un milieu peu apte à le recevoir. Laissons de côté les arguments de ceux qui pensent et qui parlent pour essayer d'interpréter les réticences de ceux que guident des motivations plus obscures. Les mineurs qui ont eu tant de peine à passer d'une civilisation rurale à la civilisation industrielle et ne l'ont pas fait de gaieté de coeur, semblent aussi réticents à exprimer leur solidarité de travailleurs — qui garde les caractères du clan, à travers son corporatisme — dans des formes rationnelles, mais anonymes et déshumanisées; à abandonner les pratiques, les rites, et dans le meilleur cas les organisations sur lesquels ils ont cristallisé leurs sentiments frustes et leurs inquiétudes, pour affronter sur son propre terrain le monde industriel que pourtant ils rêvent de maîtriser. Ainsi la conscience ouvrière — mais n'est-ce pas plus souvent l'instinct ouvrier ? — a du mal à s'assumer et peut être fondamentalement conservatrice même quand elle est révoltée, car tout changement, y compris s'il constitue un progrès, signifie la privation d'un acquis auquel on tient : il ne faut pas négliger la force d'apathie née de l'attachement paysan à ce qui est connu et sécurisant, car elle peut compromettre la réalisation des projets les plus justifiés rationnellement. Est-ce que sur le terrain même de la défense ouvrière, et des moyens qu'elle doit se donner, l'adaptation tardive à la société industrielle n'est pas ressentie par les individus ou par des groupes entiers comme un appauvrissement et une mutilation ? L'hypothèse est trop audacieuse, et demande à être affinée, mais le désarroi et les refus que provoquent les transitions auxquelles un groupe social est mal préparé restent bien une certitude.

Revenons finalement à Charleroi, pour répondre à la question posée : force ou faiblesse ? L'organisation ouvrière la plus forte du monde minier en 1890 est à la traîne en 1914 : il faut conclure que la force s'est transformée en faiblesse, et que la Chevalerie du Travail est successivement responsable de ces deux états. L'enjeu était un changement de méthodes du syndicalisme, ce qui signifie souvent crises, scissions, mais peut aussi se faire par l'intérieur, sans malaise excessif. Dans notre exemple, une forme d'organisation, la Chevalerie du Travail, d'abord prometteuse et efficace, a atteint son degré ultime de développement et a ensuite gêné considérablement le passage à la phase suivante. Le renouvellement interne était impossible car il aurait mis en cause l'essence même de la Chevalerie ; sa Constitution et ses rites — son dogme et sa liturgie — devaient certes tomber progressivement en désuétude, mais leur remise en question brutale prenait des allures de sacrilège auquel les fidèles ne pouvaient se résoudre. Les voies d'évolution du mouvement ouvrier sont conditionnées autant par sa propre histoire que par les transformations des conditions économiques et des rapports de force. D'où l'esquisse d'un parallèle séduisant avec la théorie de Gerschenkron sur les deux vagues de la révolution industrielle, et sur l'avantage des "late-comers" (38). Ceux-ci, entrant de plein pied dans la deuxième révolution industrielle, bénéficient des acquis sans souffrir du passif de la première génération : quand se produit une mutation d'ampleur du mouvement ouvrier, comme c'est le cas chez les mineurs belges au tournant du siècle, les "late-comers" du syndicalisme — comme le bassin de Liège, où la situation était désespérée jusqu'en 1910, mais qui devint ensuite en 3 ans l'organisation la plus perfectionnée, citée comme modèle — ont moins de peine à s'adapter que les pionniers qui ont contribué à nourrir la geste ouvrière de leurs hauts faits.

(38) A. GERSCHENKRON, *Economic Backwardness in Historical Perspective*, Cambridge, 1962.

ANNEXE I :

COMPLEMENTS CHRONOLOGIQUES

Il ne s'agit pas ici d'un récit continue et détaillé, mais de la présentation des faits sociaux et politiques qui marquent le plus d'évolution du mouvement socialiste dans le bassin minier de Charleroi et jalonnent l'histoire que nous avons brièvement exposé en première partie.

**I. Les événements sociaux et politiques 1889-1893 renforcent la puissance de la Chevalerie du Travail, puis sa volonté de séparatisme à l'égard du P.O.B.**

**A. La grève de 1889-1890 donne une grande impulsion à l'Ordre.**

La reprise charbonnière de 1889 engendre à partir d'octobre de nombreuses grèves dans le Hainaut, et à Charleroi, on demande par lettre aux directeurs-gérants une augmentation de salaire de 20%. Un accord établi entre les mineurs des quatre bassins ne rétablit pas tout à fait le calme, puisque les grèves partielles continuent en novembre, surtout à Charleroi, et que quelques augmentations sont accordées. A partir de la mi-décembre, la grève se déclenche, dans l'ordre traditionnel : Borinage, puis Centre, puis Charleroi (vers le 20). Au même moment (25 décembre) il y a l'accord des quatre bassins à Bruxelles, pour la création de la Fédération nationale des mineurs. La grève de Charleroi s'étend à la fin du mois, avec pour revendication principale la journée de travail de 9 heures, ce qui est l'objectif de la nouvelle fédération nationale. La grève se termine par une victoire modérée et inattendue, par la transaction du 13 janvier 1890 entre les représentants de l'Association charbonnière et ceux des ouvriers, avec arbitrage des inspecteurs des mines. Les mineurs proprement dit (pas les hierscheurs) travailleront une heure de moins; leur journée passera donc de 11 à 10 heures ou de 12 à 11 heures et le résultat est donc plus limité qu'on ne l'affirme souvent en parlant de la journée de 10 heures. D'ailleurs l'accord est mal appliqué et le mécontentement persiste : la grève reprend le 18 janvier pour se terminer vraiment le 23, à l'avantage des patrons. Mais

reste le fait décisif, qui crédite Caeluwaert et son organisation d'un prestige énorme, qu'est la discussion d'égal à égal avec le patronat (ce qui ne se renouvellera plus jusqu'à la guerre). Les mineurs de Charleroi critiquent le P.O. qui n'a guère été présent. Le conseil général rejette la faute sur Caeluwaert qui (*Le Peuple*, 25.1.1890) lors d'une consultation des quatre bassins houillers à la fin de 1889 avait indiqué que son bassin n'était pas prêt à l'action. On peut penser que le P.O. n'a vu dans cette grève qu'une des grèves locales nombreuses et vaines, auxquelles on était accoutumé, et il ne l'a pas prise au sérieux. Le succès l'a surpris, comme il a surpris les mineurs. Au congrès des mineurs à Jumet le 2 février 1890, où la F.N.M. adopte ses statuts, Caeluwaert propose d'exclure le P.O., ce que les autres bassins refusent. En avril, Caeluwaert est choisi comme candidat aux élections par les libéraux sans consulter les partisans du P.O., qui protestent. L'agitation économique se poursuit pendant toute la période avec les grèves partielles du printemps (prolongation de la grève du 1er mai) puis à l'automne (Charleroi a 5000 grévistes à la mi-octobre). Puis ces mouvements sont suspendus dans l'espoir de la grève générale pour le suffrage universel; Charleroi a participé activement aux manifestations du 25 mai et du 10 août 1890, et l'impatience grandit.

**B. Les grèves générales pour le suffrage universel (1891 et 1893) accentuent "l'isolationnisme" de la Chevalerie du Travail.**

Au printemps 1891, les grèves partielles pour les salaires recommencent. Au congrès du P.O. en avril, les Chevaliers du Travail sont présents, mais Caeluwaert décline l'adhésion. Le 5 avril, la F.N.M. avait décidé d'engager une grève économique, mais y avait renoncé sur intervention du Conseil général du P.O., dans la perspective de la lutte pour le S.U. C'est le bassin de Charleroi, las d'attendre, qui lance le mouvement, vite généralisé, après le 1er mai et le P.O. et la F.N.M. l'avalisent le 6, avec un programme à la fois économique (salaire et durée du travail) et politique (S.U.).

Mais la décision précipitée de reprise du travail prise par Bruxelles fait l'effet d'une bombe. Alors que *Le Peuple* du 19 mai annonce que le Conseil général réuni le 18 a décidé qu'il fallait continuer avec énergie, *Le Peuple* du 20, sous la manchette "Révision votée" annonce la décision de reprise, confirmée le 22. La F.N.M.

s'y résoud, et le reflux commence, mais les Chevaliers du Travail ne l'entendent pas ainsi et votent la grève à outrance pour la réduction de la journée de travail. Le P.O., mal à l'aise dans son rôle de spectateur, transmet des secours, mais quand après une grève de 70 jours qui fait de nombreuses victimes, le Conseil d'Etat de la Chevalerie vote la reprise le 7 juillet, pour éviter la débandade, c'est avec le sentiment d'avoir été trahi. Les liens semblent rompus.

Le scénario est le même en 1893, avec la grève générale pour le suffrage universel en avril. La Chevalerie s'y associe, cette fois avec un ou deux jours de retard, mais la déception qui suit l'obtention du vote plural entraîne des queues de grèves importantes en mai. L'agitation persiste entretenue à partir d'août par le conflit anglais et la perspective de son extension au nord de la France, qui décide la F.N.M. à voter la grève générale fin septembre, mais pour appeler à une reprise peu glorieuse le 10 octobre. Le Conseil d'Etat de la Chevalerie est forcé de s'y rallier, mais vote un blâme au conseil général du P.O., qu'il tient pour responsable de cet échec, et à la F.N.M., mettant en cause notamment Maroille et les Borains. Après un dernier sursaut gréviste, une longue polémique s'engage entre *Le Peuple* et le *Journal de Charleroi*. L'espoir nourri par le P.O. d'un ralliement de la Chevalerie qui commencerait par une intégration définitive dans la F.N.M. semble s'évanouir.

## II. L'implantation du P.O. et les élections législatives d'octobre 1894 conduisent à des tentatives de fusion

A. L'implantation progressive du P.O. : cf. les annexes suivantes

B. Les élections législatives d'octobre 1894 à Charleroi obligent les organisations rivales à collaborer. S'il faut en croire Destrée et Vandervelde (*Le socialisme en Belgique*, 1898), dans le cadre du regroupement des progressistes, la Fédération démocratique fondée à Charleroi à la fin de 1893 "s'employa avec activité à fondre en vue d'une action socialiste unique les plus avancés des radicaux, les associations ouvrières et la Chevalerie du Travail", avec pour principale manifestation "l'inauguration sensationnelle à Charleroi le 20 octobre du Temple de la Science", qui devint effectivement le principal lieu de réunion socialiste. Mais en fait, à l'automne 1893, se déroulent d'âpres polémiques de presse entre les organisations ouvrières, et

l'union des démocrates ne semble pas en vue. La Fédération démocratique est plutôt l'organe de l'aile bourgeoise avancée que l'union des organisations précitées. L'accord électoral finalement conclu en août 1894 sous le nom d'Union Socialiste regroupe bien trois organisations distinctes : la Fédération démocratique (2 candidats sur la liste commune), la Chevalerie du Travail (3 candidats : Furnémont, Caeluwaert, Lambilliotte) et le P.O. (3 candidats : Vandervelde, Léonard, Cavrot). La liste est élue, mais il est curieux de noter que Caeluwaert a eu le moins de voix. La collaboration commencée à l'occasion des élections se poursuit puisque la Chevalerie du Travail, après bien des réticences, accepte la création d'une fédération mutualiste commune en mai 1895. Puis, en juin, à l'issue d'une réunion commune entre la Chevalerie et le P.O., les bases d'une fusion politique sont jetées, avec la fondation d'une fédération socialiste affiliée au P.O. Le 4 juillet 1895, *Le Peuple* "a le bonheur d'annoncer que la fusion des groupes socialistes et des Chevaliers du Travail est désormais accomplie", ce qui est aller vite en besogne. Le 30 juillet, les statuts de la nouvelle fédération sont adoptés définitivement, Léonard en est le secrétaire, Lambilliotte le trésorier, et un bureau provisoire fonctionne.

### C. La création de la Fédération des mineurs et son échec (1896-1898)

Après l'accord sur le plan mutuel puis politique, il reste à réaliser l'essentiel, l'union sur le plan professionnel et syndical. Les entrevues du 31 mai et du 5 juillet 1896 entre la Chevalerie du Travail et la Fédération des mineurs du P.O. conduisent à la mise en place pendant l'été de la Fédération régionale des mineurs de Charleroi, dernière pièce de l'édifice commun. Le comité fédéral est nommé le 14 octobre et comprend sept membres (Isidore Planque, Leo Pouillard, A. Thiry, Camille Lemal, J. Delmotte, J.B. Jassogne, A. Lombard) qui élisent Jassogne secrétaire et Lombard trésorier. La fédération mène immédiatement l'agitation pour les salaires (surtout en décembre) et pour appuyer le projet Defuisseaux de pension pour les vieux mineurs. En juin 1897, le comité fédéral est chargé de présenter un projet de statuts qui sera soumis aux groupes, et qui est effectivement rédigé. Mais à partir de là le processus d'unification semble s'enrayer de façon inexplicable car la fédération continue son action corporative : en décembre 1897 et janvier 1898 elle empêche les

grèves partielles déclenchées par l'affichage de nouveaux règlements de conduire à la grève générale, et pendant toute l'année 1898, très agitée, elle participe aux actions de la F.N.M. pour l'augmentation des salaires. Il semble que le coup d'arrêt de 1897 soit dû au rôle tenu dans la nouvelle fédération par les transfuges de la Chevalerie (surtout Lombard) qui ont aidé en 1895 à la formation de la fédération des mineurs favorable au P.O., et au fait que les projets de statuts, à la différence de la collaboration tactique déjà existante, touchaient à la Constitution de l'Ordre des Chevaliers. En 1898, une campagne de calomnies donnant l'impression que l'on voulait évincer Caeluwaert entraîne la rétractation des Chevaliers qui se sentent attirés dans un piège. Tout est donc à recommencer.

### III. La grève générale de 1899 marque le renouveau des négociations pour une fusion syndicale qui, après plusieurs tentatives infructueuses, n'aboutit qu'au lendemain de la grève générale de 1905

Ces quelques années sont fertiles en rebondissements. C'est l'époque des longues et incessantes négociations, des reculs et des ruptures, mais aussi des concessions et des actions communes, des congrès où tout semble résolu puis remis en question par renvoi aux groupes de base ou par de nouvelles et soudaines polémiques. Le contexte national est mieux connu. Pour l'évolution du monde minier après 1899, nous nous permettons de renvoyer à notre article à paraître dans la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*. Comme le contenu des discussions et les arguments employés sont évoqués dans les deuxième et troisième partie de notre étude, il ne semble pas utile d'entrer dans le détail de ces négociations reproduites par la presse.

#### A. L'impuissance syndicale de 1899 et des années suivantes pose à nouveau le problème de l'unité

La bonne conjoncture charbonnière rendait plausible depuis la fin de 1898 une grève générale. A la mi-avril 1899, des grèves partielles à Liège puis Charleroi conduisent la F.N.M., le 16, à décréter la grève générale des mineurs. Elle est "suspendue" le 15 mai sans autre résultat que des promesses. Comme après tout échec, le monde minier tente de se réorganiser, et dans ce cadre, la fédération des mi-

neurs de Charleroi parvient en août 1899 à un accord avec ses partenaires pour la création de "la Chevalerie du Travail, fédération nouvelle des mineurs du bassin de Charleroi". Mais dès 1900 des rumeurs sur l'éviction de Caeluwaert rallument la discorde. A l'automne 1900, la fédération subit un échec cuisant dans ses revendications salariales. Et c'est de nouveau la rupture, violente, au début de 1901 à propos de la gestion financière et de la répartition des secours envoyés par les Anglais. Finalement, en juillet 1901 la caisse de la fédération commune est répartie entre les deux organisations qui reprennent leur indépendance, malgré la crise et les baisses de salaires. L'appel à l'unité lancé par le congrès national des mineurs de Gilly en octobre 1901 et le recours à un jury extérieur n'aboutissent qu'à un affrontement stérile le 24 novembre 1901.

La conduite de la grève générale pour le suffrage universel d'avril 1902 mécontente tous les mineurs, et non les seuls Chevaliers, contre la direction du P.O., mais ne sert pas le rapprochement. Il se fait néanmoins pour les élections de 1902. En septembre, Caeluwaert propose de faire l'union sur des bases fédérales, comme en Angleterre, puis le congrès national de Hornu (16-17 novembre) lance un nouvel appel : de nouvelles propositions sont faites, mais les négociations menées à la fin de 1902 et en 1903 aboutissent en mars à un échec sur les deux points précis de l'initiation dont les Chevaliers font un préalable, et de l'adhésion à la fédération socialiste d'arrondissement.

#### **B. La fusion sort finalement d'une collaboration pratique sans arrière-pensées**

La fédération des mineurs (P.O.) commence alors seule sa réorganisation interne, et essaie de prêcher par l'exemple et de désarmer la méfiance. Un pas important est franchi quand la coopérative de Roux, en juillet 1903, octroie un traitement annuel de 1200 F aux fédérations professionnelles qui éliront un secrétaire permanent. La fédération (P.O.) a l'habileté de proposer pour les mineurs la candidature d'Edouard Falony, membre de la Chevalerie, et force ainsi l'Ordre à sortir de sa réserve. Les méfaits de la division deviennent évidents quand le syndicat de Ransart, las des querelles, devient neutre. Au début de 1904, les deux directions recommencent à se rencontrer pour discuter des salaires et de la surproduction et les bienfaits reconnus de l'unité d'action posent de nouveau la question

de l'unité organique. Malgré de nouvelles tensions provoquées par les initiatives de la coopérative de Roux, un congrès commun le 8 mai 1904 vote une fois de plus la fusion. Le principe de l'organisation à bases multiples est voté, une seule commission des statuts se met en place et Falony entre en fonctions en juin. Le P.O. célèbre "cet événement ouvrier d'une si haute portée qu'il domine les péripéties et les incidents de notre admirable campagne électorale" (*Le Peuple*, 10.5.1904). Un nouveau congrès, en novembre, explique les lenteurs par la volonté de n'agir que par la persuasion. Mais les résistances restent fortes et peuvent laisser craindre un nouvel enlèvement. La grande grève de février-mars 1905, qui fait suite à la grève de la Ruhr et, malgré son échec, détermine un essor sans précédent du syndicalisme minier, notamment dans le bassin de Charleroi, crée le climat qui rend l'union inévitable. Un congrès le 25 juin la vote avec enthousiasme, mais en éludant les difficultés : une commission qui fonctionne provisoirement comme comité fédéral doit rédiger un texte "laissant liberté sur les points en litige de la centralisation des fonds et des bases multiples", tandis qu'il est admis que les groupes feront eux-mêmes leurs statuts locaux, qui devront seulement ne pas contrevenir aux statuts fédéraux. Les statuts et le taux de cotisation sont adoptés dans le congrès du 1er octobre 1905, où Caeluwaert est porté par acclamation à la tête de la nouvelle organisation qui prend le nom de "Chevalerie du Travail, fédération des mineurs du bassin de Charleroi."

ANNEXE II :

L'IMPLANTATION DES FORCES OUVRIERES

I. La Chevalerie du Travail en 1890

Au congrès de la Fédération nationale des mineurs à Jumet le 2 février, Charleroi a 26 délégués contre 28 pour les trois autres bassins réunis. Ces délégués viennent de 10 communes et représentent une douzaine d'organisations : "La Prospérité" de Charleroi (2 délégués); la coopérative "l'Alliance" de Châtelet (2 délégués); la coopérative "Les Egaux" de Châtelet (2 délégués); "La Ligue Ouvrière" de Courcelles (2 délégués); "L'Union des Mineurs" de Gilly (1 délégué), "Les Vainqueurs" de Gilly (1 délégué); "L'Union des mineurs Eureka" de Jumet-Gohissart (4 délégués); "L'Union des mineurs l'Egalité" de Marcinelle (3 délégués); "L'Union des Mineurs de Montignies" (2 délégués); "La Concorde" des mineurs de Roux (2 délégués); la coopérative de Pont-du-Loup (3 délégués); "La Ligue Ouvrière" de Tailly-Près (2 délégués).

En février 1890, un syndicat est également fondé à Trazegnies, qui compterait tout de suite 400 membres (*Le Peuple*, 19.2.1890). Quelques jours après le congrès les deux coopératives de Châtelet se mettent d'accord pour créer un syndicat. Mais les organisations de type purement syndical sont donc minoritaires dans le mouvement ouvrier mineur en gestation. Les points forts en sont Jumet-Gilly et Châtelet-Pont-de-Loup.

Après une année très favorable à la syndicalisation, au congrès national des mineurs qui se tient à La Louvière le 14 décembre 1890 et auquel tous les bassins participent massivement, 20 communes du bassin de Charleroi sont représentées (alors que le lieu du congrès est moins favorable qu'en février) : Charleroi, Châtelet, Châtelaineau, Couillet, Courcelles, Dampremy, Farciennes, Fontaine-l'Evêque, Forchies, Gilly, Jumet, Landelies, Marcinelle, Montignies-sur-Sambre, Montigny-le-Tilleul, Mont-sur-Marchienne, Pironchamps, Pont-de-Loup, Ransart, Roux.

On note donc une densification et une extension de l'implantation dans toutes les directions, mais surtout vers l'ouest et le sud-

ouest du bassin, ainsi que vers la Basse-Sambre. Les seules communes importantes qui ne sont peut-être pas organisées sont Marchienne et Monceau (?); il est possible que le syndicat de Trazegnies ait été compté avec la Centre. Les communes rurales ne sont pas encore entrées dans le mouvement.

Dans les années suivantes, cette implantation des Chevaliers du Travail ne s'étend pas, mais a plutôt tendance à se contracter sous le coup des grèves (1891, 1893) qui font des centaines de victimes, et de la dépression. Il y a repli sur les gros centres, et particulièrement le "sanctuaire" de la Chevalerie, Charleroi-Nord - Jumet-Gohissart - Gilly.

## II. L'implantation du P.O.B. de 1890 à 1896.

La Chevalerie du Travail ayant refusé d'adhérer au P.O.B., celui-ci s'implante lentement et difficilement par les Ligues ouvrières pour le Suffrage Universel, puis après 1894, les mutualités.

Le 9 mars 1890 (*Le Peuple*, 10.3.1890), la fédération ouvrière du P.O. de Charleroi se réunit : 18 délégués représentent 11 ligues et coopératives et le secrétaire en est François Mignon. Une partie de ces organisations est bien sûr affiliée à la Chevalerie. Cette fédération semble ensuite tomber dans l'oubli. Mais, les rapports se dégradant avec la Chevalerie après la grève de 1891, l'agitation renaît en 1892 : une ligue ouvrière pour le S.U. est fondée à Châtelet. "Quelques mois plus tard" (*Le Peuple*, 27.3.1892), elle aurait plus de 1000 membres; les mineurs de Châtelet sont en même temps affiliés à la Chevalerie, et militent pour le ralliement de celle-ci au P.O., notamment grâce à leur secrétaire Godfriaux, ardent propagandiste. L'organisation es-saïme à Pont-de-Loup et Bouffioulx. En novembre 1892, une réunion a lieu à Châtelet pour fonder, sous les auspices de Godfriaux, un nouveau syndicat et relancer l'action de la ligue pour le S.U. : il semble que le syndicat de Châtelet ait éclaté, tiraillé entre le P.O. et la Chevalerie du Travail. Cette propagande aboutit le 25 juin 1893 (*Le Peuple*, 28.6.1893) à une assemblée générale des groupes du bassin de Charleroi à Châtelet, qui constitue la fédération carolorégienne du P.O. : une vingtaine de délégués (ne représentant pas tous les groupes) décide surtout une campagne active en faveur de la presse (c'est à dire de répandre *Le Peuple* à la place du *Journal de Charleroi*). Le comité provisoire est formé de Godfriaux (Châtelet), secrétaire; Du-

bois (Courcelles); Bertouille (Roux); Vidrequin (Pironchamps); Couronné (Châtelineau). Le siège est à Charleroi. En octobre 1893, assistent également aux réunions Souply et Guesse pour Roux. Dubois pour Gosselies et Courcelles, le secrétaire de Lodelinsart, un délégué de Gilly et un de Jumet. La campagne de meetings qui suit provoque des heurts avec les Chevaliers du Travail. En novembre la fédération déclare son intention "d'attaquer la Basse-Sambre", et en janvier 1894, que la propagande par meetings, menée principalement par Mignon et Godfriaux, réussit au-delà de toute espérance. Le relais est ensuite pris par la création des mutualités, et la fédération s'étoffe d'organisations plus variées que les ligues. Fin 1894 (*Le Peuple*, 27.12.1894), la fédération du P.O. de Charleroi réunie au Temple de la Science déclare plus de 30 groupes, et prend d'importantes décisions d'organisation : elle "centralise et décentralise" à la fois, en répartissant les tâches entre les fédérations cantonales et un comité central. En février 1896 (*Journal de Charleroi*, 18.2.1896) après l'entente avec les Chevaliers du Travail en 1895 et le triomphe aux communales (majorité socialiste dans 36 communes et minorité dans 19 communes de l'arrondissement), le P.O. revendique 85 groupes affiliés : 8 coopératives, 18 syndicats, 39 caisses de secours, 5 ligues ouvrières, 12 Jeunes Gardes Socialistes, 1 harmonie, 1 cercle d'études et d'orateurs, 1 cercle de propagande; mais tous les groupes ne sont pas fédérés (on signale notamment "une lutte fratricide" à Luttre et à Châtelet). La fédération est donc devenue un magma d'organisations différentes, qui ont une évolution spécifique, et avant tout caisses de secours coopératives et syndicats.

## II. La fédération des sociétés de secours mutuels du bassin de Charleroi

	sociétés	membres		sociétés	membres
1er janvier 1896	10		1901	44	8454
février 1896	21	3500			
juillet 1896	27		1902	44	8444
décembre 1896	33	5600			
août 1897	41	7450	1903	47	8600
...			1904	47	7799
août 1899	43	7750	...		
			31.12.1905	55	8805
sept. 1900	43	8500	...		
			1907	57	9102

Le développement de la mutualité socialiste se fait à partir du bassin du Centre et avec l'aide de ses organisations. L'apôtre infatigable en est Henri Léonard, qui fonde en février 1894 la société "L'Avantageuse" à Courcelles. Elle prospère immédiatement, même si les Chevaliers du Travail essaient de lui susciter une concurrente (*Le Peuple*, 2.4.1894). La même année des sections se créent à Jumet ("L'Espérance"), Gosselies, Roux ("Les Travailleurs", créée en octobre 1894, 140 membres en janvier 1895) et Forchies (créée en octobre 1894, 180 membres en janvier 1895). L'action se poursuit en 1895 avec la fondation de "L'Egalité" de Châtelet (mars), de "L'Humanité du Peuple" de Monceau (avril), et des sociétés de Farciennes, Pironchamps et Presles en mai. Devant un tel succès, l'Assemblée d'Etat de la Chevalerie (*Le Peuple*, 24.5.1895) accepte de créer une fédération mutuelle en commun avec la fédération du P.O.B. de Charleroi. Les sections existantes sont fédérées le 7 juillet 1895 dans la Fédération des sociétés de secours mutuels du bassin de Charleroi, dont Léonard est secrétaire-trésorier. La propagande reprend intensément en 1896, avec la suspension pendant trois mois du droit d'entrée pour les nouveaux adhérents, et la distribution d'un manifeste à 100.000 exemplaires. L'organisation franchit cette année-là un pas décisif, et la fédération mutuelliste commence à partir de son premier congrès (juillet 1896) à s'intéresser de près au développement de la coopérative (en étroite liaison avec la coopérative de Roux) et à la création de syndicats : ainsi le 26 juillet 1896, la Société de secours mutuels "L'Espérance" de Jumet vote le principe de la création d'un syndicat de mineurs dans un fief des Chevaliers du Travail, et à la fin de l'année, le comité de la caisse de secours mutuels "L'Egalité" de Châtelet entreprend de grouper les ouvriers par corps de métier : l'organisation des mineurs qui était complètement dissoute compte en février 1897 300 membres rentrés au syndicat. Le développement propre de la mutualité connaît cependant un coup d'arrêt et la progression se fait par création d'organismes autonomes dans des communes jusque là rattachées à des centres plus importants, tandis que le nombre de sociétaires stagne. Léonard indique en 1902 (*Journal de Charleroi*, 27.7.1902) que sur 73 communes il en reste 8 dans le canton de Châtelet, 1 dans le canton de Seneffe et 5 dans le canton de Gosselies, qui n'ont pas d'organisation socialiste (il s'agit de communes rurales), mais la mutualité ne compte que 44 sections. Notons qu'en 1903, sur les 8.600 sociétaires, 6.000 sont des mineurs. La présence de ces 2.600 non-mineurs, et l'existence de ces nombreuses sec-

tions locales pose un problème délicat quand, à partir de 1902-1903, la réorganisation des syndicats de mineurs sur des bases multiples (comprenant donc la mutualité) oblige, sous peine de concurrence, à intégrer progressivement les mutualités existantes : la présence d'une forte structure mutualiste antérieure est aussi l'une des causes des difficultés d'application des principes "modernes" du syndicalisme (tels que la Fédération nationale des mineurs les définit) dans le bassin de Charleroi.

## II. La coopération dans le bassin de Charleroi

Dans ce domaine également, le bassin de Charleroi copie les structures qui ont donné de beaux résultats dans le bassin du Centre : à l'inverse de la dispersion boraine, il y a donc un centre nerveux comme "Le Progrès" de Jolimont, c'est la coopérative de Roux. "La Concorde" de Roux fondée en 1890 (*Le Peuple*, 1.2.1890) était une petite coopérative sans envergure faisant le commerce de farine; mais son essor réel commence en 1894, suite à une conférence faite en mars par Léonard (*Le Peuple*, 15.3.1894) sur la coopération socialiste, on décide de créer, à l'instar de la coopérative de Jolimont, une boulangerie coopérative qui détournera aussi les ouvriers de la coopérative catholique de Charleroi. Le comité de "La Concorde" nomma une commission spéciale chargée d'entrer en rapport avec le conseil d'administration du "Progrès" : après une réunion le 18 mars à Jolimont, il est décidé que la nouvelle coopérative serait sous le patronage du "Progrès" mais posséderait une administration autonome et s'étendrait dans les communes de Roux, Gosselies, Jumet, Dampremy, Lodelinsart, Couillet, Montignies et Charleroi. En avril, en attendant que la coopérative fonctionne, un service de distribution de pain est prévu pour les adhérents grâce à la boulangerie de Jolimont. Au début de mars 1896 (*Le Peuple*, 10.3.1896), la jeune fédération des sociétés de secours mutuels du bassin de Charleroi décide d'intervenir pécuniairement en faveur de la coopérative de Roux et de la Brasserie du Travail de Charleroi; par contre, une partie des bénéfices de ces deux organisations entrera dans la caisse de la fédération et sera spécialement affectée à la caisse d'assurance pour la vieillesse; un délégué par groupe sera adjoint au conseil d'administration de la coopérative. L'union devient encore plus intime après le premier congrès des mutualités le 19 juillet 1896 où, pour concrétiser la dé-

cision de principe de développer la coopération, on décide de créer une boulangerie fédérale : après accord, c'est la coopérative de Roux qui remplit ce rôle, avec Léonard pour directeur. Une deuxième boulangerie fut créée le 12 septembre 1897 dans les dépendances de la Maison du Peuple de Charleroi. Les activités de la coopérative dépassèrent vite la seule boulangerie (banque ouvrière, caisse de pension sur la base d'un versement d'un centime par pain) et, en 1906, elle employait 104 personnes. Son essor fut plus régulier que celui des autres organisations socialistes (voir *Journal de Charleroi*, 24.11.1906) :

sociétaires		sociétaires		sociétaires	
1894	96	1898	3402	1902	9461
1895	192	1899	4677	1903	10618
1896	470	1900	6599	1904	11910
1897	1621	1901	8255	1905	13085
				1906	14191

Ce qui, pour 1906, en supposant 4-5 personnes par famille, donne 50.000 à 60.000 personnes. La coopérative de Roux rayonne sur 25 communes regroupant 146.087 personnes, soient 36.820 ménages dont 7.342 sociétaires (25,2% des ménages de la zone considérée). Les zones les plus favorables sont les communes dans la proximité immédiate (Roux : 47,5% des ménages sociétaires, Goutroux : 62,4%, Monceau-sur-Sambre : 33,4%) et les communes rurales situées au nord de l'arrondissement (Viesville : 46,8%, Rèves : 36,9%, Liberchies : 45,6%, Heppignies : 45,8%, Wayaux : 61,1%). Certaines absences s'expliquent par l'existence d'une coopérative locale (Souvret), mais de manière générale on ne peut tirer de conclusion car l'élément déterminant est la situation locale du commerce de détail. La succursale de Charleroi a un rayon d'action plus large dans des communes plus dispersées (33 communes) ce qui explique en partie une moins bonne implantation : pour une zone de 184.100 habitants et 36.820 ménages, on compte 6.621 sociétaires (17,9% des ménages) avec une meilleure implantation à Gilly (25,9% des ménages), Châtelain (28,1%), Bouffioulx (31%), Pironchamps (43,2%), Lambusart (26,8%) et Roselies (34,7%). Sur l'ensemble des sociétaires, les mineurs (6.327) représentent 46,19% malgré la forte dispersion de la clientèle, et des liens avec le petit commerce très étroits dans beaucoup de cas. Par ailleurs les sociétaires sont pour les 2/3 âgés de plus de 40 ans.

## V. L'organisation des mineurs 1897-1906

Pour une estimation chiffrée des effectifs syndiqués du bassin de Charleroi de 1890 à 1914, nous nous permettons de renvoyer à notre article sur la Fédération nationale des mineurs belges parue dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 1977, 2, pp.425-473.

En 1896-1897, quand se réalise la première tentative d'union, le syndicalisme minier semble dans le creux de la vague. Au congrès national extraordinaire qui a lieu à la Maison du Peuple du Roton en janvier 1897, où d'ailleurs les autres bassins n'envoient aussi que de faibles délégations, le bassin de Charleroi au complet est représenté par 15 groupes (*Le Peuple*, 12.1.1897); "L'Amitié" d'Anderlues, le syndicat de Bouffioulx, "La Solidarité" de Châtelet, "La Solidarité" de Châtelaineau, "L'Union des mineurs" de Couillet, "L'Union des mineurs" de Dampremy, "Les Chevaliers" de Farciennes, "L'Union" de Forchies, "L'Union des mineurs" de Gilly, "Eureka" de Jumet, "L'Egalité" de Lambusart, "Les Travailleurs" de Monceau-sur-Sambre, "La Persévérance" de Montignies-sur-Sambre, "La Fraternité" de Pironchamps, "L'Espérance" de Ransart. Si les deux premiers syndicats n'apparaissent pas sur la liste de 1890, 9 autres communes qui étaient alors représentées ne se manifestent pas cette fois, ce qui est pour le moins signe d'affaiblissement. L'année suivante, au congrès national de décembre 1898 à Charleroi, 27 groupes sont représentés et en 1899 (*Le Peuple*, 27.5.1899), on estime qu'un quart à un tiers des mineurs du bassin sont syndiqués. Les Chevaliers du Travail restent toujours les plus nombreux. Au congrès extraordinaire du 7 septembre 1902 (*L'Ouvrier Mineur*, sept. 1902), les Chevaliers du Travail ont 30 groupes, souvent importants (plus de 2.000 membres même), et la Fédération des mineurs en a 15.

Chevalerie du Travail : Couillet (2 délégués), Charleroi-Nord (6), Châtelet (2), Châtelaineau (4), Dampremy (5), Falisolle (1), Farciennes (1), Fleurus (2), Gilly (8), Jumet-Gohissart (5), Jumet-Brûlotte (6), Lambusart (2), Lodelinsart (2), Marchienne-Docherie (1), Marchienne-au-Pont (1), Moignelée (2), Monceau-sur-Sambre (2), Montignies-sur-Sambre (2), Pironchamps (2), Pont-de-Loup (1), Roux-Aiselies (4), Sart-les-Moines (2), Tamines (3), Velaine-sur-Sambre (2), Wanfercée-Baulet (3).

Fédération des mineurs : Auvelais (1), Bouffioulx (2), Courcelles (4), Forrière (2), Châtelet (3), Forchies (3), Gosselies (1), Marcinelle (2), Piéton (2), Roux (5), Souvret (3), Thiméon (1), Trazegnies (1), Sart-

les-Moines (1), Viesville (1).

Ainsi en 1902, la Chevalerie du Travail a une bonne implantation partout dans l'agglomération de Charleroi et même en Basse-Sambre. Par contre, la fédération des mineurs reste étroitement localisée en marge du bassin et conformément à son processus d'implantation à la suite des mutualités à cheval sur le Centre et Charleroi (la liste comprend d'ailleurs des villages). Elle garde d'autre part son bastion de Châtelet (et Bouffioulx) et d'Auvelais. Mais par son implantation géographique, elle peut difficilement prétendre à représenter vraiment le bassin de Charleroi.

Au congrès de La Louvière en décembre 1903, la situation est identique : la fédération des mineurs a 32 délégués, dont Courcelles (4), Forrières (2), Forchies (3), Piéton (2), Roux (5), Souvret (3), soit 18 pour cette zone restreinte (et 8 pour les villages autour de Courcelles) plus 6 délégués pour la Basse-Sambre. Par contre les points forts de la Chevalerie sont au coeur du bassin : Jumet, Gilly, Charleroi-Nord et Dampremy envoient 30 délégués sur les 84 de l'Ordre. Il faut par ailleurs faire une place à part à Ransart dont le syndicat a repris son indépendance et n'adhère à aucune des deux fédérations.

Après la réunion des deux organisations et l'essor qui suit la grève de 1905, le bassin de Charleroi passerait de 5.000 à 15.000 syndiqués (Gilly de 500 à 2.000, Courcelles également; Châtelet de 0 (?) à 350). L'assemblée générale d'octobre 1906 (*Journal de Charleroi*, 23.10.1906) compte 40 sections syndicales couvrant donc tout le bassin, avec une extension perceptible dans les villages.

Il faut enfin noter que la Basse-Sambre, dont les limites sont assez mal définies, et qui se rattache bien souvent aux organisations du bassin de Charleroi connaît après la grève de 1905 un développement autonome. En 1890, toutes les communes importantes, et même les campagnes avaient une organisation socialiste, mais il y eut vite effondrement. Le relèvement vint de Tamines, et surtout d'Auvelais, métropole socialiste du bassin, grâce à l'action de Gustave Defnet, élu député en 1894, et après sa mort de Sevrin, Désiré Albert et Michel Courtin. La coopérative d'Auvelais (voir *Journal de Charleroi*, 4.12.1906) fondée en 1893, a une vie difficile jusqu'en 1899, puis connaît le succès (une brasserie est créée à Falisolle, la coopérative rayonne sur 50 communes). Auvelais a une Maison du Peuple, est le siège du syndicat des mineurs de la Basse-Sambre, Ham et Arsimont dont les 7 ou 8 groupes comptent 1.500 syndi-

qués au lendemain de la grève de 1905 (D. Albert est le secrétaire de cette fédération, M. Courtin préside la section d'Auvélais). On y trouve aussi la Société des trompettes, la Jeune Garde Socialiste "Les disciples de G. Defnet", la mutualité "L'Alliance Ouvrière", la société du personnel de la coopérative, le cercle dramatique de la Maison du Peuple... Et l'hebdomadaire socialiste *En Avant* serait diffusé à 4.000 exemplaires.

ANNEXE III :

JEAN CAELUWAERT, REPERES BIOGRAPHIQUES

Fondateur du mouvement ouvrier resté en place pendant toute la période concernée, Jean, Caeluwaert fut le chef vénéré des mineurs de Charleroi et une figure importante au plan national. Voici, extraits d'un article élogieux du *Journal de Charleroi* (16 .2.1908), des indications le concernant avant son élection à la députation.

“Caeluwaert est né à Marchienne-au-Pont le 12 juin 1846. Fils d'humbles travailleurs, dès sa plus tendre jeunesse, il fut obligé de subvenir aux besoins d'une nombreuse famille, ce qui l'empêcha complètement d'aller à l'école. Entretemps son père lui apprit l'alphabet, un peu à lire, et à l'âge de 9 ans, on l'occupa pour le compte d'un entrepreneur au déchargement de minerais de fer.” ... “Il est ensuite occupé dans une fonderie, puis à d'autres travaux, puis gravit les échelles du métier de mineur : “A l'âge de 12 ans il travailla au rivage du Nord de Charleroi (Gendebien) à Roux, et un peu plus tard, désireux d'aider plus largement ses parents, il s'engagea comme chargeur aux tailles au charbonnage de Rochette et Carnois à Roux. Il fut ensuite occupé au charbonnage d'Amercoeur, puits Bellevue. A 15 ans 1/2, il travailla au charbonnage de Sacré-Madame comme ouvrier à veine pendant un certain temps puis comme coupeur de voie”.

Caeluwaert devient membre de l'Internationale en 1867. En 1868 (à 22 ans), il travaille au charbonnage de Monceau-Fontaine et Martinet (puits de la machine du bois). Une grève y éclate le 20 avril 1868. Malgré son jeune âge et ses protestations, il est délégué par ses camarades pour présenter leurs revendications. Après refus du patron, il conseille la reprise, mais les ouvriers en bande envahissent d'autres puits : il s'interpose alors pour éviter les heurts avec la gendarmerie, ce qui lui vaut une inculpation pour atteinte à la liberté du travail. “Après la chute de l'Internationale, à diverses reprises, le citoyen Caeluwaert essaya de réorganiser les associations ouvrières sans pouvoir y réussir”.

“Aidé de quelques camarades, Antoine Rigaud, son frère, Alex Gendebien, le docteur Lambert et d'autres, en 1881, il fonde l'Association libérale progressiste de Roux, dont il resta membre jusqu'en 1887, date à laquelle elle fut transférée à Jumet. Le 12 mai 1885,

appuyé par quelques camarades, il fonde l'association l'Union des Mineurs "Eureka" de Jumet-Gohyssart qui progressa rapidement." "Quelques mois après, il en devient président. Le conflit d'Amercoeur, qui durera trois mois, se déclenche le 1er novembre 1886 contre son avis. Malgré cela, il préside journallement les réunions : après l'échec, il reste six mois sans travail, avant de devenir terrassier, puis surveillant de maçonnerie lors de la construction de la boulangerie coopérative des verriers. Il devint ensuite le directeur de la société coopérative l'Union des mineurs de Jumet-Gohissart. Pendant toute cette période, son militantisme ne faiblit pas. Délégué par son association, il a déposé en septembre 1886 devant la commission de Charleroi de l'Enquête sur le Travail (en y réclamant déjà la journée de 8 heures, le rachat des charbonnages par l'Etat, la pension des vieux mineurs et le suffrage universel). Il est l'un des organisateurs de la campagne de solidarité pour Schmidt et Falleur.

"Le citoyen Caeluwaert et quelques membres des plus dévoués du conseil exécutif furent toujours sur la brèche de 1888 à 1892 et ils organisèrent dans le bassin de Charleroi et de la Basse-Sambre 60 associations de mineurs et quelques-unes de métallurgistes sous les auspices de la Chevalerie du Travail". A la fin de 1889, avec Abel Delwarte, Leon Pouillard, "il institua l'Assemblée d'Etat des Chevaliers du Travail belges", c'est-à-dire occupa les ponts avec l'organisation américaine. A la même époque (décembre 1889), il est élu au conseil des prudhommes de Charleroi. Il assure ensuite la direction de la grève de Charleroi pour les 8 heures, et est le chef de la délégation ouvrière qui aboutit le 13 janvier 1890 à un compromis avec les représentants de l'Association charbonnière, ce qui porte sa popularité au zénith. Au début de 1890 "avec son ami Jules des Essarts, il fonde l'Association libérale démocratique" qui le présente comme candidat aux élections législatives du 10 juin 1890, malgré de nombreuses oppositions : il y recueille 217 voix. Caeluwaert continue ensuite à diriger l'action corporative et la lutte pour le S.U. des mineurs de Charleroi, dont il devient le député aux élections de 1894, sans abandonner pour autant ses responsabilités à la tâche de la Chevalerie du Travail.

Joël MICHEL

**DE RIDDERSCHAP VAN DE ARBEID  
KRACHT OF ZWAKTE VAN DE  
BELGISCHE ARBEIDERSBEWEGING ?**

door

Joël MICHEL

*SAMENVATTING*

De "Ridderschap van de Arbeid" — een soort van proletarische vrijmetselarij — kwam uit de V.S.A., waar ze veel succes kende, naar Europa overgewaaid en wist zich vooral in het bekken van Charleroi in te planten. Ze werd er de voorname werkliedenorganisatie tussen 1890 en 1905.

Deze studie tracht aan de hand van de beschrijving van de aanvankelijke weerstand tegen, maar latere opslorping door de nationale werkliedenbeweging wat meer te weten te komen over de wijzigingen binnen het Belgisch syndicalisme in het algemeen.

De "Chevalerie du Travail" ontstond bij de glaswerkers en kreeg na 1884, dank zij het optreden van Jean Caeluwaert vaste voet bij de mijnwerkers. Later, na 1890, wanneer de afscheuringen samensmelten in de Borinage en het Centrum, zou de Chevalerie tot een twistgesprek met de BWP en de mijnwerkersorganisaties die haar ondersteunen, komen. Pas in 1906 wordt de samensmelting een feit en dit ondanks het aandringen van de Nationale Mijnwerkersfederatie. De polemieken laten toe bepaalde oorzaken van die verdeeldheid te achterhalen. De Ridderschap die ouder is en beter ingeplant in de streek, wil niets toegeven en klampt zich vast aan zijn voorbijgestreefde rituelen en aan de figuur van haar leider. Maar de kern van alle onenigheid met de mijnwerkers wordt gevormd door het verzet dat leeft tegen een organisatievorm die meer beantwoordt aan de vereisten van de industriële samenleving en door de "trade-unionistische" afkeer voor al wat het belang van het politieke erkent.

Maar de Ridderschap was niet zomaar een groepje achterblijvers. Ze had haar succes te danken aan de trouw van de mijnwerkersklasse voor wie ze een bijzonder geschikte organisatievorm bleek. Het formele karakter, de gehiërarchiseerde maar tegelijk gedecentraliseerde structuur en het pragmatisme maakten van de Ridderschap een organisatie die perfect geschikt leek om uitdrukking te geven aan de spontane tendenzen die binnen het mijnwerkersmilieu tot ontstaan kwamen. De noodzakelijke aanpassing aan het evoluerende kapitalisme bracht met zich mee, — voor de mijnwerkers zowel als voor de anderen — dat moest gedacht worden aan een meer berekend syndicalisme, meer doordacht en meer vormend, meer gedisciplineerd ook en inbeslagnemend. De gecentraliseerde organisatie zou er een duurzamer en efficiënter werkinstrument van maken. Aldus speelde zich in het bekken van Charleroi een strijd af tussen oud en nieuw, tussen een 'hervormde' mijnwerkersfederatie en de Ridderschap, vastgeroest aan haar verleden. De versterking van de werkgeversorganisatie — die de kwalijke gevolgen van de verdeeldheid schril deed uitkomen — het beslissende optreden van de BWP en van de Mijnwerkersfederatie met het oog op de noodzakelijke eenma-

king van de werkliedenbeweging, maakten dat ieder verachtend particularisme ten dode stond opgeschreven. Maar de opslorping van de Ridderschap bracht ook beslissende wijzigingen in de methodes en middelen van het mijnsyndicalisme. De organisatie die eenmaal de kracht in 1890 van de mijnwerkers van Charleroi had gevormd zou ook, door haar afremmen van de nodige vernieuwingen binnen het syndicalisme, aan de basis liggen van de relatieve zwakheid van die arbeiders in 1914.

De duurzaamheid van die terughoudendheid wijst op de moeilijkheden waarmee de aanpassing van de arbeidersstrijd aan de zich wijzigende vormen van het kapitalisme gepaard is gegaan. In bijlage wordt een chronologisch overzicht en nadere gegevens omtrent de inplanting van de verschillende arbeidersorganisaties in Charleroi gegeven.

**“THE KNIGHTS OF LABOUR”  
THE STRENGTH OR WEAKNESS  
OF THE BELGIAN LABOUR MOVEMENT ?**  
by  
Joël MICHEL

**SUMMARY**

The “Knights of Labour” — a kind of a proletarian freemasonry — came from the U.S.A., where the order was very successful, to Europe and succeeded in implanting itself mainly in the Charleroi basin. There it became the leading labour-organization between 1890 and 1905.

This study attempts, through a description of the initial resistance against the national labour movement — by which it was absorbed later — to find out more about the changes within Belgian syndicalism in general.

The “Chevalerie du Travail” originated among the glass-workers and, thanks to the action of Jean Caeluwaert, also obtained a foothold among the miners after 1884. Later, after 1890, when the splits merge in the Borinage and the Centre, the Chevalerie started an argument with the POB (Belgian Labour Party) and the miners’ organizations supporting it.

Not until 1906 does the merger become an accomplished fact in spite of the insistence of the National Miners’ Federation. The polemics enable us to trace certain causes of that discord. The Order of Knighthood, which is older and more firmly rooted in the region, refuses to concede anything and clings to its out-of-date rituals and to the figure of its leader. But the gist of all disagreement with the miners is formed by the resistance that exists against an organisational form which rather meets the requirements of the industrial society and by the trade-unionist aversion from everything recognizing the

importance of political activities.

But the Knights were not merely a group of back-numbers. The Order owed its success to the loyalty of the miners' class for whom it proved a very suitable form of organization. The formal nature, the hierarchized but yet decentralized structure and pragmatism made of the Order an organization which seemed perfect to give expression to the spontaneous tendencies that arose in the miners' circles. The necessary adaptation to the developing capitalism entailed — both for the miners and for others — the requirement to think of a more calculated syndicalism which would be better-considered and more educative, also more disciplined and more engaging. The centralised organization would make a more lasting and efficient tool of it. Thus a battle took place in the Charleroi basin between old and new, between a 'reformed' miners' federation and the Order, steeped in its past.

The strengthening of the employers' organization — which accentuated the evil consequences of the discord — the decisive action of the POB and of the Miners' Federation with a view to the necessary unification of the labour movement marked any kind of backward particularism for death. But the absorption of the Knights of Labour also brought about decisive changes in the methods and means of mining-syndicalism.

The organization which had once formed the strength of the miners at Charleroi in 1890, was also to be at the basis of the relative weakness of those workers in 1914, by its curbing of the necessary renovations within syndicalism.

The durability of that reserve points at the difficulties that have attended the adaptation of the workers' struggle to the changing forms of capitalism.

In an appendix we give a chronological survey and further information about the implantation of the different labour organizations at Charleroi.